

La GAZETTE de Belle-Isle-En-Mer

Mars 1998 - N° 209 - Prix : 17F

Communes de : BANGOR - LE PALAIS - LOCMARIA - SAUZON

La Gazette de Belle-Isle-En-Mer -1 rue des Remparts -BP 17- 56360 LE PALAIS - Tél / Fax 02 97 31 80 34
Paraît le 15 de chaque mois sauf en OCTOBRE -Tirage 1800 exemplaires.N° Paritaire 62402. ISSN 0242.7753

ELECTIONS REGIONALES du 15 Mars 1998

**CANTON DE BELLE-ILE
RÉSULTATS page 14**



Repas en chanson à Sauzon



Repas annuel de l'ASBI

EDITORIAL

Le 29 Décembre mourait à Arles le peintre André Marchand. Quelques jours plus tard, et selon ses dernières volontés, il était inhumé à Belle-Ile, au cimetière de Sauzon.

Les Sauzonnais connaissaient bien cet homme discret, parcourant les quais et regardant avec curiosité le petit monde des pêcheurs. Il venait à Belle-Ile, chaque fin d'été depuis quarante ans, pour perfectionner son art et trouver l'inspiration sur la côte sauvage.

Né en 1907, il avait été en contact avec les peintres de l'entre-deux guerre comme Francis Gruber ou Tal-Coat avec qui il travaillait et exposait, Picasso appréciait son travail.

Orphelin tout enfant, il a peu d'affinités avec son père, professeur de mathématiques, qui lui léguera pourtant le goût de la géométrie et de la composition rigoureuse. La nature a horreur du vide, dit-on souvent, on pourrait appliquer cette maxime à la démarche picturale d'André Marchand.

On retrouve en effet, dans les toiles peintes à Belle-Ile, cette profusion de plantes : herbes, graminées, chardons. A moins qu'il ne préfère peindre le cahot erratique - Et pourtant si bien ordonné - des rochers détachés des falaises. Et toujours ce ciel sombre, et toujours un soleil aux rayons obliques.

Il note dans ses carnets : "Dans la lumière du soir, deux goélands

HORAIRES des BATEAUX

	L16	M17	M18	J19	V20	S21	D22	L23	M24	M25	J26	V27	S28	D29	L30	M31
6.45	B	B	B	B	B			B	B	B	B	B			B	B
7.00						B	B						B	B		
8.00	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B
8.20	Q	Q	Q	Q	Q			Q	Q	Q	Q	Q			Q	Q
8.30						Q	Q						Q	Q		
9.30	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q
9.45	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B
11.00	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q
12.15	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B
12.30						B							B			
13.30	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q
13.45						Q							Q			
14.45	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B
15.00						B							B			
16.15	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B
16.20	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q
17.30	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q
17.45	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B
19.05	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q

Du 16 au 31 Mars 1998

La responsabilité du transporteur est régie par les lois des 18 juin 1966, 3 janvier 1967 et 21 décembre 1984. La responsabilité du transporteur ne saurait être engagée en cas de modification d'horaires ou de suppression de départs pour cause de force majeure forfuite ou autre. Les voyageurs doivent conserver leur billet afin de pouvoir le présenter.



Du 1er au 16 Avril 1998

Q QUIBERON - BELLE ILE
B BELLE ILE - QUIBERON
* Sauf bénéficiaires tarif réduit (de 25 ans) de VINDELIS ou ACADIE

Réservation des places des véhicules à l'avance.

Compagnie Morbihannaise et Nantaise de Navigation (MN)
BP 1 - 56360 LE PALAIS.

Sur place :
Aux gares maritimes de Port-Maria (Quiberon) et Le Palais (Belle-Ile-en-mer).

Par téléphone :
02 97 31 80 01 ou
02 97 50 06 90 ou
FAX 02 97 31 56 81

Par Minitel
3614 MN LES ILES

NOUVEAUX TARIFS BATEAUX

Les prix indiqués ci-dessous comprennent les Droits de Port et toutes les taxes

VOYAGEURS

Tarif normal

Tarif réduit

Tarif combiné (carte orange valable douze mois suivant date de délivrance)

Adultes : carte 251,00 F

Enfants : carte 125,50 F

Tarif fréquence (valable 12 mois et ouvrant droit à 6 passages A.R)

Adultes : carte 124,00 F

Enfants : carte 62,00 F (de 4 à 12 ans)

Tarif spécial groupes

Plus de 20 personnes hors Juillet et Août

Plus de 40 personnes en Juillet et Août

Scolaires-Colonies de vacances plus de 20 personnes toute l'année

CHIENS : Tarif unique



VÉHICULES A DEUX ROUES

Bicyclettes

Cyclomoteurs et vélomoteurs de 125 cm3 maximum

Scooters, motocyclettes au-dessus de 125 cm3



VÉHICULES DE TOURISME



Les prix ci-contre s'entendent chauffeur non compris

(Tarif normal ou tarif réduit avec carte orange abonnement)

Longueur inférieure à 3,81 m, motos avec side-car, voiturettes

Longueur de 3,81 m à 4,42 m

Longueur supérieure à 4,42 m

Camping-Car

Supplément pour galeries chargées, 5ème roue, planches à voile

CARTE "Fréquence véhicules" (possibilité de 2, 3 ou 4 voyages AR à prix forfaitaire - Se renseigner aux Gares maritimes)

CARAVANES

PTC 750 kg maximum

PTC supérieur à 750 kg

CARAVANES PLIANTES - REMORQUES DE VOITURES-BATEAUX

Longueur hors tout inférieure à 3,81 m

Longueur de 3,81 m à 4,42 m

Tous types de remorques, bateaux, caravanes pliantes, supérieures à 4,42 m

RÉSERVATIONS (Automobiles, caravanes, remorques)

Le tarif réduit s'applique sur présentation d'une carte ou d'un titre justificatif uniquement aux catégories suivantes de voyageurs :

- Mutilés de plus de 50 % et guides accompagnant les mutilés de - de 100%
- Militaires accomplissant leur service national (Militaires de carrière exclus)
- Enfants de 4 à 12 ans inclus
- Jeunes de moins de 25 ans (carte d'identité), tarif accessible sur certains départs (Cl. horaires)
- Personnes âgées de + 60 ans (carte d'identité)
- Famille nombreuses titulaires de la carte S.N.C.F., économiquement faibles (justificatifs)

	1/6 au 30/9*	100.00	105.00*
Aller Simple	62.00	64.00*	
Aller-Retour			
Aller-Retour	22.00	23.00*	
	11.00	11.50*	
	32.50	33.50*	
	16.50	17.00*	
	62.00	63.90*	
		78.30*	
	46.50	47.90	
	46.00		
		47.00	
		104.00	
		380.00	

ABONNEMENT

Tarif normal	Carte orange	Aller simple	Tarif réduit
202.00	401.00	100.00	
239.00	475.00	116.50	
387.00	777.00	192.00	
474.00	945.00	235.00	
49.00			

Aller simple	Aller - Retour
721.00	1163.00
1444.00	2175.00
202.00	
334.00	
722.00	
24.00	

Suite de l'édito

HORAIRES des MAREES

traversent les aiguilles de schiste dressées à Port Coton, projetant le soleil dans les rémiges de leurs ailes déployées. J'observe diagonales et courbes dans le vol de l'oiseau. Le cri du goéland vibrant se répercute dans les déchirures géologiques...

On est tenté de parler de mysticisme en contemplant l'oeuvre d'André Marchand, car chaque tableau est un vibrant hommage à Dieu et à la grande rigueur mathématique de ses créations.

Mais au-delà de ce cas particulier, nous devons nous émerveiller, nous autres Bellilois, de l'attachement de ces artistes pour les paysages de notre île. Cet amour qui va jusqu'au désir de s'intégrer encore plus intimement à la terre dans laquelle ils reposent.

On ne dira jamais assez combien les artistes font pour la réputation de Belle-Ile. Vous ne pouvez aller dans aucun grand musée au monde sans y retrouver un tableau peint à Belle-Ile... Et c'est chaque fois un grand moment d'émotion devant ces témoignages intemporels d'artistes parfois disparus depuis longtemps.

Certes Monet a monopolisé cette renommée, mais bien d'autres l'ont précédé ou suivi. D'autres peintres vivent ou viennent à Belle-Ile... Seront-ils célèbres un jour ?... Ce n'est pas notre propos, mais faisons-nous ce qu'il faut pour les retenir. Avons-nous assez de salles d'exposition ?... Organisons-nous des rétrospectives pour les plus connus ?... Certainement pas.

Belle-Ile se montre discrète envers les artistes, mais bien souvent c'est par ignorance de l'art qui les anime. Et pourtant, ce sont nos meilleurs ambassadeurs.

Pour une équipe bien encadrée
L.C. GARANS

* Lire dans ce numéro quelques notes de Madame Odile Marchand, épouse du peintre.

au Cheval de Fer

Clés Minute KIS

Tél. / Fax 02.97.31.50.70

MARS	PLEINES MERS						BASSES MERS					
	MATIN			SOIR			MATIN			SOIR		
	Heure	Haut.	Coef.	Heure	Haut.	Coef.	Heure	Haut.	Coef.	Heure	Haut.	Coef.
15	5.44	5.0	88	17.58	4.9	87	-	-	12.11	1.1	-	-
16	6.13	4.9	85	18.26	4.8	83	0.21	1.1	12.41	1.2	-	-
17	6.41	4.8	79	18.56	4.7	76	0.53	1.2	13.11	1.3	-	-
18	7.12	4.6	72	19.29	4.5	67	1.26	1.4	13.46	1.5	-	-
19	7.46	4.4	62	20.08	4.3	57	2.03	1.6	14.24	1.7	-	-
20	8.30	4.1	52	21.03	4.0	46	2.46	1.8	15.10	2.0	-	-
21	9.37	3.9	42	22.28	3.9	38	3.39	2.0	16.09	2.2	-	-
22	11.15	3.8	37	-	-	-	4.48	2.1	17.28	2.2	-	-
23	0.05	3.9	38	12.50	3.9	42	6.13	2.1	18.52	2.0	-	-
24	1.23	4.2	49	13.57	4.3	56	7.27	1.8	19.57	1.7	-	-
25	2.21	4.6	65	14.49	4.6	74	8.25	1.4	20.50	1.3	-	-
26	3.10	5.0	84	15.34	5.0	92	9.14	0.9	21.37	0.9	-	-
27	3.55	5.3	100	16.17	5.3	107	10.00	0.6	22.23	0.5	-	-
28	4.39	5.6	112	16.58	5.5	116	10.45	0.3	23.08	0.3	-	-
29	6.22	5.7	118	18.39	5.5	118	-	-	12.30	0.2	-	-
30	7.04	5.7	118	19.20	5.4	114	0.54	0.3	13.15	0.3	-	-
31	7.46	5.4	109	20.01	5.2	103	1.40	0.4	14.01	0.6	-	-

AVRIL	PLEINES MERS						BASSES MERS					
	MATIN			SOIR			MATIN			SOIR		
	Heure	Haut.	Coef.	Heure	Haut.	Coef.	Heure	Haut.	Coef.	Heure	Haut.	Coef.
1	8.30	5.1	96	20.43	4.8	87	2.28	0.7	14.49	1.0	-	-
2	9.17	4.7	78	21.33	4.5	69	3.18	1.1	15.40	1.4	-	-
3	10.16	4.2	60	22.42	4.2	53	4.14	1.5	16.38	1.8	-	-
4	11.43	3.9	46	-	-	-	5.21	1.8	17.49	2.1	-	-
5	0.20	4.0	42	13.21	3.9	41	6.41	2.0	19.11	2.1	-	-
6	1.56	4.0	43	14.36	4.0	46	8.02	2.0	20.25	2.0	-	-
7	3.00	4.2	51	15.26	4.2	56	9.05	1.8	21.22	1.8	-	-
8	3.45	4.4	61	16.03	4.4	66	9.54	1.6	22.07	1.6	-	-
9	4.21	4.6	71	16.35	4.6	75	10.34	1.4	22.46	1.4	-	-
10	4.52	4.7	78	17.05	4.8	81	11.09	1.2	23.19	1.2	-	-
11	5.22	4.9	83	17.33	4.9	85	11.40	1.1	23.51	1.1	-	-
12	5.50	4.9	86	18.02	4.9	87	-	-	12.11	1.1	-	-
13	6.18	4.9	87	18.31	4.9	86	0.23	1.1	12.41	1.1	-	-
14	6.47	4.9	85	19.00	4.9	84	0.54	1.1	13.11	1.2	-	-
15	7.16	4.8	81	19.31	4.8	78	1.26	1.2	13.43	1.3	-	-
16	7.48	4.6	75	20.05	4.6	71	2.01	1.3	14.18	1.5	-	-

MACONNERIE - neuf et rénovations

MENUISERIE - Bois. PVC. ALU.

CLOISONS SECHES

TERRASSEMENTS - TRANSPORTS



Z.A BORDILLA - BP 15

56360 LE PALAIS

Tél : 02.97.31.31.32

Fax : 02.97.31.31.04

ETAT CIVIL

CABINET AIR & SOLEIL

Membre du réseau ORPI
(au 1er étage sur la Place du Marché à Palais)

- TRANSACTIONS
- LOCATIONS SAISONNIERES
- SYNDIC DE COPROPRIETE

- Terrains à bâtir à partir de 150 F le m² toutes surfaces
- Maisons vues mer imprimable
- Nombreux appartements avec vues
- Fonds de commerce avec murs
- Offre de locations saisonnières

2 Place de la République

ANDRE MARCHAND
1907 - 1997

Le peintre André Marchand souhaitait reposer au cimetière de Sauzon, auprès de ses beaux-parents, Monsieur et Madame Vivier, dans cette île qu'il a passionnément aimée. Il était né en 1907, à Aix-en-Provence, et dès l'âge de 16 ans, s'était consacré à la peinture. Il découvrit Belle-Ile en 1957 ; et depuis quarante ans, il venait séjourner chaque été, avec sa femme Odile, travaillant des peintures et de nombreuses aquarelles. C'était un peintre célèbre, d'une grande modestie, qui recherchait la solitude pour réaliser son oeuvre. Sa vocation était de célébrer la gloire de Dieu dans la création, de magnifier la lumière de Dieu sur notre terre.

On lui demandait pourquoi il s'en allait toujours sur la Côte Sauvage, sans s'attarder aux maisons et aux bateaux. Un vieux pêcheur le comprit qui lui dit : "Vous allez à Er-Haestellic. C'est pour peindre les rochers, "le grand soleil et la profondeur de la mer". André Marchand travaillait surtout sur la Côte Sauvage, d'Er-Haestellic au Poulains. La veille de sa mort, ce 29 décembre, il évoquait encore le bonheur qu'il éprouvait à s'asseoir parmi les herbes de la Côte du Cardinal. Il restait là des heures, immobile, étudiant les graminées, les falaises, les goélands, les changements de lumière sur la mer et dans le ciel. Il écrivit : "Il n'y a qu'une position pour le peintre,

DECES

Joseph Amicel, âgé de 94 ans.
31 Janv. Gallen Suzanne, née Froumentin, domiciliée au Pignon à Sauzon.
09 Fev. Gallen René, domicilié à Locqueltas en Sauzon.

NAISSANCES

19 Fév. Le Clech Thomas, né à Vannes, fils de J.Y Le Clech et Sandra Lucas de Borderenne en Locmaria

Pompes funèbres

GALLENE Henri

Place Bigarré

Le Palais

02 97 31 81 06

Locmaria

02 97 31 70 33

(représentant des marbreries Lambert - Auray)

Très touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de Monsieur René Gallen ses enfants, petits-enfants, et toute la famille remercient très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

Etsi, Danielle et Stéphane Guégan, très touchés par les nombreux témoignages d'amitié lors du décès de Jean-Michel Guégan remercient sincèrement toutes les personnes qui ont partagé leur chagrin

OBSEQUES

Pompes Funèbres et Marbrerie - Articles funéraires
Convoyages toutes distances.

Jean Bertho

Rue Willaumez 56360 SAUZON ☎ 02.97.31.60.69 - Fax : 02.97.31.66.04
Ancien magasin Etablissements Padalec - Magasin à Sauzon

IMPRIMERIE BELLILOISE TOUS VOS IMPRIMES COULEUR

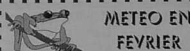
*FAIRE - PART *CARTES COMMERCIALES *DEPLIANTS
*ETIQUETTES *TAMPONS...

Devis gratuit, sans engagement

au 02 97 31 80 34 - Fax idem - 1 Rue des Remparts - LE PALAIS

celle de la méditation, de l'attente. Le peintre doit être transpercé par cet univers. Pour cela, il n'y a qu'une route, l'immobilité au centre des choses, c'est le chemin de la connaissance violente". André Marchand a toujours séjourné à Sauzon. Il avait une affection profonde pour les habitants, pour les pêcheurs et les anciennes familles de l'île, qui gardent fidèlement son souvenir heureux. Odile Marchand Vivier, le 8 Janvier 98

FEVRIER à BELLE-ILE



METEO EN FEVRIER

SYNTHESE DU TEMPS

Mois de Février très sec avec seulement 2 jours de pluies supérieures à 1mm mais toutefois humide avec de nombreux brouillards, contrasté pour les températures avec un début de mois frais et une douceur marquée ensuite.

La pluviométrie est déficitaire d'environ 70 %. Les pluies les plus fortes se sont réparties sur deux jours. Vent généralement modéré, dominant d'Est à Sud-Est en dehors des épisodes pluvieux d'Ouest à Nord-Ouest.

Quant à l'ensoleillement, il est très largement au dessus des valeurs normales.

TEMPERATURES & PLUIES

Très contrastées. Première décennie très froide, les températures maximales sont inférieures de plus de 1 degré aux normales, froid accentué par des minimales très basses pour la saison (-3° C par rapport aux normales). Situation inverse ensuite avec des maximales élevées, la moyenne mensuelle des maximales étant supérieure de + 1,3° C, celle des minimales étant proche des normales + 0,6° C. Maximale la plus élevée : 14,6° le Vendredi 20, record battu, précédent record 14,0° en 1990. Minimale la plus basse : -0°1 le Lundi 2, 1 seul jour de gelée contre 3 pour la normale.

Précipitations de 19°8 mm durant ce mois alors que la pluviométrie moyenne d'un mois de Février est de 65,8 mm. On ne comptabilise que 2 jours avec précipitations supérieures à 1mm (moyenne 11 jours).

VENT & INSOLATION

Pas de coup de vent, peu de vent supérieur à 57 km/h en rafales, 6 jours contre 14 en moyenne. Les vents dominants d'Est à Sud-Est ont atteint en rafales 65 km/h le 02, la rafale la plus forte atteignant 68 km/h d'Ouest le 21. Mer belle à peu agitée pendant tout le mois sauf le Samedi 21 et le Dimanche 22, passagèrement agitée. La durée d'insolation atteint 136 heures à Vannes contre 90 heures en moyenne. Valeur record pour un mois de Février depuis le début des mesures.

PHENOMES Brouillards fréquents 9 jours contre 3 en moyenne

NOUVEAU CAMION DE LAIT

Le 4 Février, les élus, conseillers, personnel du District et éleveurs de l'île ont inauguré le nouveau camion de transport du lait, tout récemment acquis par le District.

De marque Renault, tonnage 16T, contenance 9500 L maximum, il est plus grand et plus haut que l'ancien.

Il ne passe pas à bord du Guerveur : on garde donc l'ancien camion pour pallier cet inconvénient et pallier les pannes.

Son coût : 290.000 F, subventionnés par la Région, le Département, le FEDER et la participation des producteurs à raison d'un centime par litre collecté pendant les sept années écoulées.

Pour répondre aux exigences de sécurité, un projet de construction d'un garage en appentis, adossé derrière celui du District à Bordilla, sera réalisé avant cet été.

Les installations à Haute-Boulogne restent toujours en fonction. Le futur garage pourra accueillir les tanks réfrigérés, permettant de conserver le lait, en cas de non-traversée du bateau.

Les deux chauffeurs titulaires, **Daniel Giard et Cédric Pouezevara**, et leurs trois remplaçants, vont, ainsi, transporter 5.500 Litres de lait en moyenne chaque jour, les 365 jours de l'année...

Point de rendez-vous, du côté de Pontivy, à la Silvy, groupe Bridel. En 1980, ils n'étaient qu'une poignée d'agriculteurs producteurs de lait intéressés par la collecte. Le camion transportait seulement 2.000 Litres tous les deux jours.

Bien du chemin a été parcouru en seize ans. Ils sont, à présent, une vingtaine de producteurs à avoir contribué à l'achat de ce camion.

Un outil indispensable pour préserver le paysage, l'âme aussi de Belle-île qu'est l'agriculture.

LE CARNAVAL

Le carnaval est fixé au Samedi 21 Mars à Palais.

D'ores et déjà, on sait que les chars sont en cours de réalisation,

tout au moins dans le choix de leur thème et sans en dévoiler les mystères.

On sait aussi qu'une vingtaine de musiciens déguisés du groupe "à bout de souffle", venus de Douarnenez, vont animer le défilé et la soirée avec beaucoup de rythmes carnavalesques, brésiliens surtout, promettant ainsi une ambiance garantie celle de Rio ou Bahia !

On brûlera Carnaval sur le port où aboutira le défilé. Faute du temps nécessaire, sa création étant toute récente, le comité des Fêtes de Palais va s'associer à la confection et l'animation du char du personnel de la Mairie de Palais.

ASSAINISSEMENT

A propos des plans de zonage relevant de l'assainissement collectif ou non collectif.

Le périmètre d'agglomération est défini par arrêté préfectoral, après avis du District ou des communes. Les secteurs qui en feront partie devront être desservis pour 2005.

Il est rappelé que la délimitation des zones relevant de l'assainissement collectif ou non collectif, indépendamment de toute procédure de planification urbaine n'a pas pour effet de rendre ces zones constructibles.

Un classement en zone d'assainissement collectif ne peut avoir pour effet

- ni d'engager la collectivité sur un délai de réalisation des travaux d'assainissement
- ni d'éviter au pétitionnaire de réaliser une installation d'assainissement conforme à la réglementation, dans le cas où la date de livraison des constructions est antérieure à la date de desserte des parcelles par le réseau d'assainissement
- ni de constituer un droit, pour les propriétaires, des parcelles concernées et les constructeurs qui viennent y réaliser des opérations, à obtenir gratuitement la réalisation des équipements publics d'assainissement nécessaires à leur desserte. Les dépenses supportées par la collectivité responsable donnent lieu au

FEVRIER à BELLE-ILE

païement de contribution par les bénéficiaires d'autorisation de construire, conformément à l'article L 332-6-1 du code de l'urbanisme.

Les habitants de la commune se répartiront donc entre usagers de l'assainissement collectif et usagers de l'assainissement non-collectif.

FETE de la CHANDELEUR

Le 7, le comité des Fêtes de Palais a programmé une joyeuse fête de la Chandeleur, sur la place de la République à Palais.

Les crêpières ont été mises à rude épreuve tout au long de l'après-midi, pour fournir l'élément indispensable sans lequel la Chandeleur ne serait pas.

Musique et danse étaient là pour leur soutenir le moral et attirer les badauds, tous réjouis de cette initiative bien venue et trop rare en hiver.

Les danseurs et danseuses chevronnés du cercle celtique ont entraîné les amateurs de ridées et autres danses bretonnes, pour de belles rondes sur la place.

Les petits enfants qui ne manquent jamais une occasion de le faire, se sont déguisés et grimés pour la circonstance.

BELLE-ILE et la REGION

Les réunions publiques précédant des élections sont souvent l'occasion d'en savoir plus l'économie, les projets, l'avenir de l'île.

L'occasion aussi de prendre connaissance de quelques chiffres, statistiques...

On a pu ainsi se renseigner un peu plus sur le rôle de la Région en général et en particulier concernant Belle-île.

A noter, tout d'abord, au cas où on l'aurait oublié ou ignoré, que la

Région n'a que douze ans d'existence, alors que le Département existe depuis deux cents ans. Une sacrée différence !!!

Plus d'un milliard de centimes ont été alloués à Belle-île en quatre ans, par le Conseil Régional pour aider à la formation,

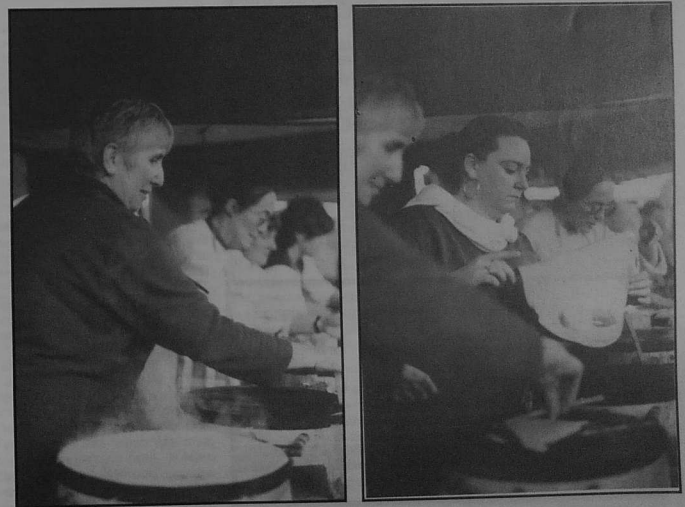
l'assainissement, collecte sélective, balisage des sentiers côtiers, etc... C'est le calcul fait par **Dominique Yvon**, maire de Groix, conseiller régional, et président du port de pêche de Lorient.

520.000 F d'aides à l'achat de navires et travaux de rénovation de bateaux d'occasion.

Un million et demi d'aides aux réparations des ports de Palais et Sauzon.

Trois millions pour le barrage de Borfioch et 238.000 F pour la rénovation du centre bourg de Bangor.

FÊTE DE LA CHANDELEUR A PALAIS



FEVRIER à BELLE-ILE

LOCATION ECHAFAUDAGE
SERVIBAT CONSTRUCTIONS
 BORDILLA - BP 15 - 56360 LE PALAIS
 ☎ 02 97 31 31 32
 FAX 02 97 31 31 04

On a appris aussi qu'une ligne au budget régional était consacrée aux îles du Ponant et que toute demande émanant de ces îles passe comme "une lettre à la poste", à la condition, toutefois, de ne pas trop en parler, a dit **Jo Kergueris**, ajoutant qu'il était là pour retransmettre les "coups de gueule" bellillois. C'est son expression.

Les terrains étant trop chers, les constructions chères aussi sur les îles, c'est bien connu, le logement social et surtout le logement des jeunes, est une priorité concernant les îles et des aides spécifiques pourraient permettre de pallier au surcoût de l'insularité. C'est ce qui a été demandé avec insistance.

Josselin de Rohan, quant à lui, a eu le coup de foudre pour Belle-île voici seize ans.

Il a acheté une maison à Loomaria et ne l'a "jamais regretté", dit-il. Il a vanté, évidemment, sa région Bretagne, où 75 % des lycéens obtiennent leur baccalauréat et où le taux de réussite au CAP est le plus élevé.

La Bretagne qui a reçu le prix d'excellence du journal "L'Expansion" pour son dynamisme, première place pour l'agriculture, agro-alimentaire,

industrie, PME, PMI... à des niveaux remarquables, Cocorico, le coq Breton ! A la condition qu'il puisse se désenclaver encore plus pour accueillir l'Europe et le monde et équilibrer Ouest et Est de son territoire.

L'identité bretonne tient aussi une grande place dans les préoccupations du Conseil Régional, son âme, ses sites, son patrimoine, son visage, sa langue, ses traditions.

Entendre par là, comment ceux de l'extérieur voient cette région.

Plus prosaïquement, on a appris que, début Mars, le Conseil Régional avait voté un million et demi de subvention pour le centre culturel-cantine de Palais.

Que le nouveau bateau "Vindilis" serait opérationnel à la mi-Avril avec 460 places passagers seulement, exigences de sécurité l'exigeant.

Qu'il a coûté soixante millions de francs (deux millions à la charge de la Région).

Que le Département va acquérir une vedette rapide de 350 à 400 places pour combler le déficit en passagers du Vindilis.

Que cette vedette coûtera autour de trente cinq millions et cette acquisition, ajoutée aux travaux de deux postes de

stationnement bateau dans le port de Palais et ceux de la cale de Quiberon pour accueillir le nouveau bateau, serait une lourde charge pour le Département.

Dans un premier temps, la vedette rapide pourrait être louée, en attendant d'en acheter une.

Soixante millions pour le bateau, trente cinq millions la vedette rapide, sept millions de travaux à Palais et, en plus les travaux de la cale trop étroite et dangereuse de Quiberon, obligent, il fallait s'en douter, à une augmentation des tarifs bateau.

Compte-tenu, bien-sûr, de l'amortissement de ces lourds investissements, la ligne va être déficitaire, largement déficitaire, pendant un bon bout de temps.

Inutile d'en reparler.

Quant au Guerveur, malgré son vieux âge, il poursuit sa carrière. Bien qu'agé de cinq ou six ans de plus que l'Acadie, il aurait moins d'heures de traversée que l'Acadie. Et puis, les capitaines ont un petit faible pour ce vieux bateau. Nostalgie peut-être...

Aucune chance, en tout cas, d'obtenir plus de treize passages en été. C'est la limite, le maximum pour arriver à trouver le temps de charger et décharger passagers et véhicules.

Et même qu'il va falloir plus longtemps en ce qui concerne le Vindilis.

On a appris, également, qu'il n'existe pas de serveur Internet en Morbihan.

Pourtant, a répondu **Jo Kergueris** que ce problème interesse, il existe un réseau de fibres optiques, exploité par France Telecom.

Et pas de Numéris, pas de numéro national pour Belle-île. Un peu d'espoir, cependant dans ce domaine.

Une fibre optique aurait été passée dans le dernier câble sous-marin d'EDF, entre l'île et le continent.

Quoiqu'il en soit, d'ici un an et demi ou deux ans, le service pourrait être opérationnel. Une aubaine pour le télé-travail, le travail chez soi qui pourrait retenir des résidents secondaires hors-

FEVRIER à BELLE-ILE

AU VALLON DE PORT-GUEN...

Dès le mois de Mars, vente directe de :

- ✦ PLANTES A MASSIF ✦ PLANTES VIVACES ✦ PLANTS DE LEGUMES
- ✦ PLANTES DE HAIES
- ✦ ARBUSTES DECORATIFS ✦ PLANTES EXOTIQUES ✦ PALMIERS

Heures d'ouverture : 10H à 12H30 & 16H à 19H - LE PALAIS
 Tél. / Fax : 02 97 31 55 88

saïson, à Belle-île. Et la formation à distance, les études à distance...

Dans cinq ou six ans, a fait remarquer l'un d'entre eux, il n'y aura plus d'agriculteurs bellillois.

La faute en aura été à la loi littoral contraignant à une "agriculture touristique", à l'obligation des bassins versants interdisant le pâturage pendant six mois ; aux normes européennes calibrant la taille des pommes de terre... Et surtout, à une relève qui se fait attendre, les agriculteurs d'aujourd'hui ayant passé généralement, la cinquantaine.

Et pourquoi la DDA ne se déplace-t-elle pas à Belle-île ? Parce qu'il n'y a pas de problèmes ? Et de toutes façons, cette même DDA ne propose pas de financement. Alors, comment pouvoir donner les moyens pour assurer une succession à l'exploitation ? Comment parvenir à la diversification ? En zone NDS, l'impôt foncier non bâti serait calculé sur les mêmes bases que le foncier bâti en zone C.

Que faire pour que l'agriculture reste l'une des mamelles de Belle-île ? Bien qu'elle en soit déjà une, la collecte de lait, mise en place depuis 1978, marche très bien.

CHAMBRE des Métiers OPARCA

Le premier volet de la phase animation, consacrée par la chambre des métiers, à l'intention des commerçants et artisans, à l'accueil de la clientèle étrangère, a été une conférence d'**Alan Darricotte** sur le thème du comportement des touristes anglais et allemands.

Leçon de sociologie appliquée, un brin d'humour en plus. Savoir garder sa distance avec un Britannique, accepter l'exigence autrichienne et l'entêtement allemand.

L'accueil aux touristes étrangers : question de feeling, somme toute...

Distance réglementaire pour accueillir un sujet de Sa Majesté britannique : 1.2 m, la longueur du bras.

En dega, l'inquiétude le saisit et il tourne les talons. C'est le premier conseil donné par **Alan Darricotte** aux professionnels du tourisme venus l'écouter.

Petite exception tout de même pour les Irlandais, Ecossais et Gallois, plus proches de nous, les Bretons. Mais pour ce qui est de la clientèle du Sud de l'Angleterre, "cravatée" et buveuse de thé, elle a l'habitude d'être obéie et parler argent même avec le sourire.

Quant à ceux du Nord, plus décontractés, plus ouverts ; il est fortement déconseillé de leur demander s'ils sont Anglais ! On s'en serait douté.

Un client britannique passe plusieurs fois devant la vitrine, entre, jette un coup d'oeil, visite les lieux, se promène et regarde surtout les étiquettes de prix.

Règle d'or : le laisser faire. Il reviendra, après mûres réflexions. Au restaurant, pas question de faire appel à son imagination pour reconnaître les ingrédients qui composent le menu. Il reste insensible à la poésie et au romantisme échevelé des "paniers de fruits de la mer sur un lit de..." et autres fantaisies.

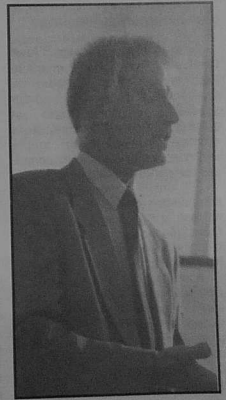
La traduction doit être sans erreur et en Anglais. A ajouter que

la même remarque s'applique, concernant le touriste germanique, même si sa distance de communication est plus proche, voire un peu agressive, s'il parle souvent Français, s'adapte plus facilement.

A sa table, ni menu fantaisiste, ni aventure et le droit des consommateurs est tout puissant.

Pour le client Anglais, time is money et l'heure c'est l'heure. Si le repas est affiché à midi, la boutique ouverte à 9H, il n'attendra pas plus de deux ou trois minutes.

Même chose pour le client Allemand qui planifie au détail près, son séjour de vacances. Pour tous deux, la publicité des produits doit être sérieuse, carrée, sans humour aucun.



La Gazette de Belle-île-en-Mer... Page 9

LA PUBLICITE FAIT VENDRE ! 3 SUPPORTS PUBLICITAIRES, TOUTE L'ANNEE

La Gazette de Belle-île, votre publicité, **tous les mois**
 Le télé Belle-île, votre publicité en couleur, **tous les ans**
 L'hebdô, votre publicité en 1 ou 2 couleurs, **tous les semaines**
 les mois de Juillet et Août.

A votre disposition également, des cartes commerciales en couleur, des calendriers publicitaires... tous vos imprimés près de chez vous

Contactez-nous, nos devis sont gratuits et sans engagement

Imprimerie Bellilloise Tél. / Fax : 02 97 31 80 34

FEVRIER à BELLE-ILE

La traditionnelle séduction promotionnelle française ne les alleche guère et ils s'en méfient.

Le plus exigeant des clients est, assurément, aux dires du conférencier qui le connaît bien, le client Autrichien, habitué des salons de thé très chics de son pays. Un détail en passant : le croissant des petits déjeuners bien Français est "viennois", inspiré par l'invasion turque et ramené en France par Napoléon.

En résumé, les clients étrangers aiment le goût du terroir, les souvenirs de bonne qualité. Ils aiment aussi qu'on leur fasse le plaisir de les laisser s'exprimer dans la langue de Molière.

Prochains volets de cette action en communication étrangère : des cours d'Anglais, les Allemands parlant également cette langue et un lexique des phrases usuelles...

Quoique, à écouter le conférencier, un vocabulaire restreint suffit, souvent, pour accueillir Britanniques et Allemands. Attention, cependant, à ne pas prononcer Madame avec l'accent tonique sur la seconde syllabe.

En Anglais, c'est d'une "patronne de bordel" qu'il s'agit ! Et à utiliser en toutes occasions les titres pompeux de "doctor" ou "professor" inscrits sur les cartes de visite allemandes et américaines !!

Suite à la conférence d'**Alan Darricotte**, invité par la chambre des Métiers, dans le cadre de l'opération OPARCA, pour sensibiliser commerçants et artisans bellillois, à l'accueil de la clientèle allemande et anglo-saxonne, on a pu avoir un aperçu des comportements de ces clients.

Il faut avouer que ces comportements sont fonction, souvent, d'a priori et d'idées toutes faites, répandues dans leurs pays d'origine, concernant la France et les Français.

A ce propos, le conférencier a distribué quelques exemples de ces idées reçues, sympathiques ou moins sympathiques sur notre pays... "La meilleure chose que je connaisse entre la France et l'Angleterre, c'est la mer" a écrit **D. Jerrold**. "La France n'a ni hiver, ni

été, ni moralité mis à part ces inconvenients, c'est un beau pays". Ou "Les Français font la cuisine. Nous ouvrons des boîtes de conserve".

"Comment demanderiez-vous de l'eau à Paris ? - Qui voudrait boire de l'eau de Paris ?

Cette citation de **Winston Churchill** : "De toutes les croix que je dois porter, la plus lourde est la croix de Lorraine".

Cette autre, avec tout l'humour de **Mark Twain** : "Le duel moderne en France (en 1880), est une des institutions les plus dangereuses de notre époque. Comme on se bat presque toujours en plein air, les adversaires sont presque certains d'attraper un rhume".

Autre citation incisive anglo-saxonne : "Si Racine connaissait des histoires drôles, il les a gardées pour lui !".

Côté Allemand, le conférencier, pour mieux présenter ce client germanique, rencontré couramment par les commerçants et artisans bellillois, a fait état d'un sondage publié, par un journal allemand sur la manière dont les Allemands se percevaient eux-mêmes. Sérieux, se prenant très au sérieux, ils se voient très conséquent dans ce qu'ils entreprennent.

Eprouvant de la fierté à être efficace en tout et connus pour leur minutie fondamentale, ils sont obstinés et persévérants.

Ils attachent une grande importance au réalisme et au fait d'être direct et ne craignent pas de choquer pour aller au fond des choses et voir clair. Connaître la vérité même si elle est déplaisante, ils détestent commettre une faute et n'hésiteront pas à vous signaler que votre comportement leur paraît déplacé. Ils cherchent souvent à forcer les autres à adopter le comportement qui leur semble correct. Ils sont sensibles mais n'expriment pas leurs sentiments, mais en dévoilent volontiers les plus secrets entre amis.

Prochaine étape de cette initiation-conseil à l'accueil des touristes étrangers à Belle-Ile : des cours d'Anglais organisés sur l'île ; d'autres rencontres aussi, à la demande, sur leur par exemple. Et un lexique pratique et vivant des phrases usuelles au quotidien,

Miroiterie Techniver
Le Verre - L'Aluminium - le PVC
Fabricant et Installateur
Toutes menuiseries Alu et PVC
Neuf et Rénovation
Tous produits de fermetures
25 ans d'expérience au plus juste prix
Devis gratuits - Garantie décennale
02 97 65 73 74

lexique également enregistré sur cassette.

Fanny Larmet, responsable sur l'île des prédiagnostics des dossiers, **Tifenn Barre**, responsable des animations collectives, **Yann Delafoulhouze**, pour les demandes de subventions à la Chambre des Métiers de Vannes et **Bernard Hangoet**, conseiller d'orientation professionnelle à la Chambre des Métiers, sont venus présenter la troisième édition OPARCA, financée par l'Etat, l'Europe, la Région et le Département, pour aider à promouvoir l'artisanat et le commerce bellillois.

A rappeler que 39 entreprises bellilloises ont bénéficié des aides à l'investissement des deux premières opérations. Trois axes dans les priorités de l'OPARCA 1998 concernant la modernisation et l'animation économique des entreprises.

Des prédiagnostics, établis gratuitement **Fanny Larmet**, à Belle-Ile, au 02.97.31.31.38, est là pour accueillir et conseiller les entreprises souhaitant s'améliorer. Celles, artisanales et commerciales qui ont un projet immobilier de modernisation, agrandissement, construction, mise aux normes des locaux de vente ou de production, les entreprises de production souhaitant investir dans un outil de production en technologie avancée, peuvent bénéficier de subvention.

20 à 30 % sur un investissement entre 80.000 F et 800.000 F pour achat de machines de production.

20 à 30 % sur 40.000 F à 300.000 F pour l'investissement immobilier. Dispositif limité à Septembre 1998, où les demandes de subvention doivent être déposées.

FEVRIER A BELLE ILE

BUREAU D'ETUDES EN BATIMENT

ANSQUER H.
Maître D'Oeuvre
Place Bigarré 56360 LE PALAIS
Tél. 02 97 31 85 93 - Fax. 02 97 31 44 14

Deux ans, ensuite, aux entreprises, pour réaliser leur programme.

Le troisième objectif consiste en des animations collectives pour dynamiser artisanat et commerce illiens, les rendre plus attractifs.

Le secteur du bâtiment représente 87 % de l'artisanat de production. Trois apprentis dans ce secteur, cette année.

Une enquête va permettre de connaître les besoins en main-d'oeuvre dans le bâtiment. Cette enquête sera suivie d'une information, proposée dans les deux collèges de l'île, sur l'apprentissage et un forum de l'apprentissage mettra un terme à cette action.

L'intervention au niveau des collégiens devrait avoir lieu fin Avril début Mai, animée par des artisans "messagers", continentaux, formés, pédagogiquement, et tout exprès pour intervenir.

D'autre part, une OPAH, opération programmée d'amélioration de l'habitat, est projetée sur l'île depuis le 1er Janvier.

Cette opération devrait générer 15 MF de travaux, sur une période de trois ans.

La Chambre des Métiers, souhaite aider les entreprises insulaires du bâtiment à s'impliquer dans cette opération.

Cet été, également, une promotion de l'artisanat d'art va être menée, à l'initiative de l'association des commerçants de Sauzon, pour aider au développement de ce secteur à forte présence sur l'île et généré par l'activité touristique.

Une animation sur le port de Sauzon, est en projet, pour une promotion collective.

Enfin, depuis cinq ans, un effort a été consenti pour revaloriser les façades et vitrines de Palais.



FEST-NOZ à BANGOR

Il reste, cependant, encore beaucoup à faire et la coloration des façades est, souvent, inexistante. Des propositions techniques, un logiciel de cabinet conseil (payant) pourraient permettre d'inciter les propriétaires de revaloriser leurs façades.

Renseignement : Chambre des Métiers à Ploerme 02.97.93.62.06 - A Vannes : 02.97.63.95.00 - A **Fanny Larmet**, pour l'établissement des dossiers au 02.97.31.31.38.

FEST NOZ à BANGOR

Le 14, salle polyvalente de Bangor, les musiciens de Dardjenn et de Roz Gwen ont offert un Fest-Noz dans les règles de l'art.

Pas une très grande affluence à cette manifestation, mais la chaleur de la musique et des danses ont comblé largement cette petite désaffection.

Joseph et Philippe, seuls rescapés, apparemment, ou pour l'occasion, de Dardjenn, ont ouvert le bal à la guitare et l'accordéon.

Guy, Alexandre et Olivier leur ont emboité le pas pour plus encore de frénésie et de rythme aux divers instruments.

Les danseurs ont fait le reste, jamais fatigués, même aux plus éffrénées des polkas, andro, et autres danses où il convient de bien observer les pieds du meneur de file.

COURSE CROISIÈRE DE VIEUX GREEMENTS

La Ronde de l'amitié, course-croisière de vieux gréements à la voile, organisée par l'association inter-communale du cap Sizun, prendra son départ dans le port de Sauzon, le 6 Juillet prochain.

Ce départ sera l'objet de festivités annoncées à Pen-Prad, accueil des bateaux participants la veille, occasion d'une fête, repas des équipages, animation musicale et autres...

Les escales de la courses sont Hoedic, Etel, les Glénans, l'île de Sein ; arrivée à Audierne le 10 Juillet.

Une première pour cette course qui pourrait ensuite avoir lieu tous les deux ans. Le nombre des bateaux participants est limité à 100 pour préserver l'esprit de convivialité qui doit présider à la course, selon le vœu des organisateurs.

Dossiers d'inscriptions à demander à l'AICS - BP 20 - 29780 Plouhinec.

MÉDAILLE DU TOURISME

Annec Le Rouzic a reçu la médaille du tourisme pour vingt deux années de bons et loyaux services au syndicat d'initiative, devenu ensuite office de tourisme.

A mi-temps tout d'abord, pour tenir le kiosque du syndicat

FEVRIER A BELLE-ILE

Au Cheval de Fer
Location de Cyclés
Cyclés - Scooters

Clés Minute KIS

Tél. / Fax 02 97 31 50 70

d'initiative chaque après-midi, elle a été employée ensuite à temps plein au syndicat puis à l'office du tourisme.

Une réunion publique d'information, dans le cadre de la concertation préalable à l'établissement du nouveau POS pour Palais a eu lieu, salle du cinéma Rex, le Samedi 21 Février.

Elus de Palais, représentant d'Espace et développement et du service urbanisme de la DDE, ont débattu des schémas proposés dans la révision du POS.

Des schémas d'intention maintenant une urbanisation harmonieuse, fortifications et espaces verts en accord avec les quartiers récents, fortement occupés par une population permanente.

Création de nouvelles liaisons, développement de l'habitat organisé, reconsidération des espaces publics du centre ville, sont les trois points forts de ces propositions.

Nouvelles zones à urbaniser à Penecam sur 4,2 h ; 6,2 h du plateau de Bordilla, et à La Vigne. Développement, dans ces secteurs, de nouvelles voies de



PHOTO HORS SAISON

communication interquartiers pour éviter la circulation intra-muros ; améliorer l'accès du vallon de Bordilla pour les poids lourds.

Revitalisation urbaine au Sud, développement modéré proposé pour le Nord de la ville ; création d'une zone Na de 9.500 m² au nord-est de Rosérière.

Zone Na de 9.900 m² à Borthélo ; Na de 8.500 m² à Mérézelle ; Na de 7.200 m² à Andrestol.

Arrêt de la procédure fin Mars ; Consultation de trois mois en préfecture ; prise en compte des observations en Juillet enquête publique du commissaire-enquêteur fin Août début Septembre.

EXPOSITONS

A partir du 1er Avril, dans l'arsenal de la citadelle, seront exposées, jusqu'au 1er Novembre, les sculptures sur émail du monde imaginaire de Bernard Melois, natif de Malestroit en Morbihan.

Cet artiste original récupère dans les décharges, les objets émaillés pour les refondre en art à sa manière.

De l'humour, de la drôlerie, de la poésie aussi, pour des sculptures-puzzles, jeux de construction géométriques.

Poudrière de l'avancée, du 1er Juillet au 1er Septembre, exposition de quelques quatre-vingt toiles et

une centaine d'aquarelles dues au talent des impressionnistes d'Anvers-sur-Oise, sur les traces de Monet, Pissarro, Cézanne...

La galerie du plan-relief accueillera du 29 Juin au 14 Juillet, les aquarelles bellilloises de Bernard Joatton.

Du 16 au 31 Juillet, les peintures nouvelles de Sophie Sirot

Du 1er au 21 Août, les encres, lavis, dessins du Kouros.

Deux ateliers font fonctionner cet été, à la citadelle, celui, reconduit de reliure, animé par Alain Lobstein, du 27 au 31 Juillet et du 3 au 8 Août.

Un autre atelier, nouveau celui-ci, de lithographie sera animé du 25 au 29 Août par Nancy Sulmont et Jean-François Assié.

Pour tous renseignements concernant ces ateliers, contacter la citadelle au 02.97.31.84.17.

Association Yin-Yang Stage de TAI CHI CHUAN LE PALAIS

du 11 au 15 Avril 1998
Dirigé par Patrick Loisel

Hébergement et repas à l'Auberge de Jeunesse selon nombre de places (possibilités de loger à l'hôtel ou camping)

Stage pour débutants
& niveaux avancés
Tai chi, Qi-Gong, Tir à l'arc

02 99 30 25 50

CALENDRIER des FETES

J. CHRISTOPHE
Maître d'œuvre en bâtiment
Agré en architecture
Inscrit à l'ordre des architectes

- Professionnel depuis plus de 35 ans
- A Belle-Ile depuis plus de 20 ans

Nombreuses références dans l'île,
- villas, immeubles, commerces,
- rénovation, hôtellerie, tourisme, décoration

Sur demande, envoi des Références et Moyens, sans engagement

☎ 02.97.31.80.09 fax : 80.34

MARS
Samedi 21
Carnaval à Palais et Bal

AVRIL
Samedi 11
Repas Fest-Noz du Bagad à Bangor
Bal de l'Aviron Bellillois

Dimanche 12
Théâtre Vindilis à Bangor
Concert organisé par Ar C'Hastellig à Sauzon

Lundi 13
Fête des Brioches organisée par le Club de retraités de Bangor
Théâtre Vindilis à Bangor

Mardi 14
Vindilis à Bangor

Vendredi 17
Belote à Locmaria

Samedi 18
Chorale Crescendo à l'église de Bangor
Repas de crêpes de l'école de Sauzon

Dimanche 19
Poule aux Krassens paroisse de Bangor

Dimanche 26
Kermesse de l'Ecole de Sauzon

MAI
Vendredi 1er
Fest-Noz d'Ar Barzhed à Bangor

Samedi 2
Repas de crêpes APEL de Palais

Mercredi 8
Participation des Gueurveurs aux cérémonies de l'Armistice

Samedi 9
Concert de la chorale paroissiale de Palais
Bal du comité des fêtes à Sauzon

Dimanche 17
Kermesse école Sainte-Anne et collège Sainte-Croix à Palais

Jeudi 21
Profession de foi à Bangor

Vendredi 22
Belote à Locmaria

Samedi 23
Fest-Noz d'Ar Barzhed à Bangor et repas vénitien du collège Lotte à Sauzon

Dimanche 24
Course cycliste à Palais

Samedi 30
Bal de l'Aviron bellillois à Sauzon
Fest-Noz du Bagad à Bangor

Dimanche 31
Tournoi de foot au Gouerch
Kermesse de l'amicale Laïque de Palais

JUIN
Du 4 au 14
Exposition organisée par la Maison de la Nature, salle Omnibus à Palais

Samedi 13
Démonstration Belle-Ile-Gym stade du Gouerch
Spectacle des Amis de la Danse à Locmaria

Dimanche 14
1ère Communion à Locmaria

Vendredi 19
Challenge voile V.O à Palais
Concours de belote à Locmaria

Samedi 20
Animations Bagad à travers l'île
Bal APEL Sauzon

Dimanche 21
Bagad à Bangor
Fête de la musique à Palais

Mercredi 24
Feu de la Saint-Jean à Palais

Samedi 27
Chorale Crescendo et Chorale universitaire de Nantes à l'Eglise de Palais
Bal du comité des Fêtes à Sauzon

Dimanche 28
Animation à Bangor du Cercle Celtique de Sonerion A Gerveur

JUILLET
Vendredi 3
Fest-Noz Ar Barzhed à Bangor

Samedi 4
Concert de l'ensemble vocal "Connivence" à Locmaria

Dimanche 5
Festivités à Sauzon pour le départ de la route de l'amitié

Samedi 11
Fest-Noz à Bangor
Bal de l'APEL de Sauzon

Dimanche 12
Kermesse des Gueurveurs à Palais

Lundi 13
Feu d'artifice des Grands Sables

Mardi 14
Animations feu d'artifice à Palais

Jeudi 16
Café-théâtre Vindilis à Sauzon

Vendredi 17
Fest-Noz Visa-Santé à Bangor

BULLETTIN D'ABONNEMENT ou DE REABONNEMENT

NOM : _____ Prénom : _____

N° Rue _____

Code Postal _____ Ville _____

Pays : _____ Profession : _____ Age : _____

C'est mon premier abonnement : Je suis déjà abonné :

Changement d'adresse (cocher la case)

Ecrivez votre nouvelle adresse sur papier libre (joindre 2 timbres à 2 frs 80)

- Ci-joint, mon règlement de 170.00 frs pour 1 an (11 numéros)

- ABONNEMENT DE SOUTIEN : 300.00 frs

*
Votre paiement est à remplir à l'ordre de la Gazette de Belle-Ile ; et à envoyer à la Gazette de Belle-Ile - BP 17 - 1 rue des Remparts 56360 Le Palais

FEVRIER A BELLE-ILE

Café-théâtre à Sauzon

Samedi 18
Fest-Noz Ster Wen à Bangor
Café-théâtre à Sauzon
Comice Agricole à Palais
Repas en plein air moules-frites APEL, Sauzon

Dimanche 19
Tournoi foot au Gouerch
Kermesse paroissiale à Locmaria
Café-théâtre Vindilis à Sauzon

Lundi 20
Café-théâtre à Sauzon

Mercredi 22
Fest-Noz Ar Barzhed à Bangor

Jeudi 23
Concert de l'orchestre de Cologne à Palais

Vendredi 24
Foire à la brocante à Palais

Samedi 25
Foire à la brocante à Palais
Fest-Noz APEL à Bangor
Concert Quatuor des Iles à Locmaria
Bal du Comité des fêtes à Sauzon
Kermesse Paroissiale et repas à Sauzon

Dimanche 26
Kermesse des retraités de Bangor

Mercredi 29
Fest-Noz Ar Barzhed à Bangor

Vendredi 31
Concert de l'ensemble de Bratislava à Palais

AOUT

Samedi 1er
Fest-Noz du Bagad au Bois du Génie

Dimanche 2
Kermesse Paroissiale de Palais
Tournoi de foot
APEL et bal à Sauzon

Mardi 4
Théâtre Vindilis à la citadelle

Mercredi 5
Choeurs Russes à l'Eglise de Locmaria

Jeudi 6
Fest-Noz Visa santé à Bangor

Samedi 8
Fest-Noz et repas du centre nautique à Palais

Course à la rame de l'Aviron bellillois à Sauzon
Bal APEL de Palais à Sauzon

Dimanche 9
Fête du Port de Sauzon

Lundi 10
Concert Heideberg église de Palais

Mardi 11
Vindilis à la citadelle

Mercredi 12 et Vendredi 14
Vindilis à la citadelle

Samedi 15
Fête de la Mer à Palais
Concert des chorales paroissiales à Locmaria
Bal Aviron bellillois à Sauzon

Dimanche 16
Kermesse Paroissiale de Bangor
Tournoi de foot ASBI
Concert des chorales paroissiales

Lundi 17 et Mardi 18
Théâtre à la citadelle
Mercredi 19
Fest-Noz Slerwen à Bangor

Jeudi 20, Vendredi 21, Samedi 22
Théâtre à la citadelle

Samedi 22
Fest-Noz amicale Laïque de Palais
Bois du Génie
Bal comité des Fêtes à Sauzon

Dimanche 23
Concert des chorales paroissiales à Bangor

Mercredi 26
Fest-Noz Ar Barzhed à Bangor
Théâtre Vindilis à Sauzon

Jeudi 27
Théâtre Vindilis à Sauzon

RESULTAT DES ELECTIONS REGIONALES — BELLE-ILE —

BANGOR		LE PALAIS	
Inscrits : 666		Inscrits : 1345	
Votants : 374	56.16 %	Votants : 970	52.57 %
Exprimés : 362	96.79 %	Exprimés : 946	97.53 %
J. de Rohan	142 39.23 %	J.Y Le Drian	425 44.93 %
J.Y Le Drian	134 37.02 %	J. de Rohan	340 35.94 %
R.M Bouin	35 9.67 %	R.M Bouin	75 7.93 %
C. Landa	18 4.97 %	C. Landa	31 3.28 %
C. Guyonvarch	14 3.87 %	C. Guyonvarch	29 3.07 %
A. Malarde	14 3.87 %	C. Le Bail	28 2.96 %
C. Le Bail	5 1.38 %	A. Malarde	18 1.90 %
LOCMARIA		SAUZON	
Inscrits : 602		Inscrits : 643	
Votants : 372	61.79 %	Votants : 354	55.05 %
Exprimés : 361	97.04 %	Exprimés : 349	98.59 %
J.Y Le Drian	145 40.17 %	J. de Rohan	161 46.13 %
J. de Rohan	140 38.78 %	J.Y Le Drian	119 34.10 %
C. Le Bail	25 6.93 %	R.M Bouin	30 8.60 %
R.M Bouin	19 5.26 %	A. Malarde	13 3.72 %
C. Landa	16 4.43 %	C. Guyonvarch	11 3.15 %
C. Guyonvarch	13 3.60 %	C. Landa	8 2.29 %
A. Malarde	3 0.83 %	C. Le Bail	7 2.01 %

CONSEILS MUNICIPAUX

RAPPORT DU CONSEIL MUNICIPAL DE PALAIS DU 29 JANVIER 1998

Etaient présents : MM BRIEN Yves, Maire
Mme DANIELO Annick, MORVAN Marie-Françoise, MM ANDRE Jean-Noël, CLEMENT Jean, LE MATELOT Alain, Adjoints, MM ALBAGNAC Serge, ANTONOFF Jacques, BAMDE Loïc, BERNASCONI Jean-Guy, CLEMENT Marie-Emilie, ILLIAQUER Patrice, ILLIAQUER Robert, LE GARS Frédéric, THOMAS Maryannick.
Etaient absents : Marie-Christine PERRUCHOT.
Absents excusés : Monsieur SAMZUN Stéphane donne procuration à Monsieur LE MATELOT Alain, Monsieur HIVONNET Michel donne procuration à Monsieur BERNASCONI.

Aucune observation n'est faite sur le compte rendu de la dernière séance du Conseil du 3 Novembre 97.

I. District

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur les nouvelles compétences du District :

- "Opération Programmée d'Amélioration et de Rénovation du Commerce et de l'Artisanat (OPARCA)". Les actions projetées dans ce programme concernent :
 - * la promotion des productions agricoles locales (agro-tourisme)
 - * la sensibilisation aux métiers du bâtiment - l'apprentissage.
 - * la sensibilisation des entreprises du bâtiment aux marchés de la rénovation (des logements)
 - * le développement des dessertes par transports collectifs : "navette des plages"
 - * la promotion de l'artisanat d'art (le maître d'ouvrage sera la commune de Sauzon)
 - * la sensibilisation à l'accueil en anglais
 - * l'aménagement urbain de Palais : participation des acteurs économiques - commerçants et prestataires de service
 - * la coloration des façades à Palais.

La commune de Palais sera le maître d'ouvrage de ces deux derniers projets.

2. "Actions de développement économique intéressant l'ensemble du District".
Deux communes de Belle-Ile ont dénoncé leur adhésion au SIDEPA en 97, estimant que la compétence "économique" du District ferait double emploi avec le SIDEPA. Le Maire pose la question de savoir si il est opportun de quitter le SIDEPA alors que le pays d'Auray est en train de se créer.

3. "Election de deux délégués supplémentaires au District pour la commune de Palais".
Sont candidats : Serge ALBAGNAC, Loïc BAMDE, Jean-Guy BERNASCONI, Robert ILLIAQUER, Marie-Françoise MORVAN.
Ont obtenu :
Serge ALBAGNAC : 3
Loïc BAMDE : 13
Jean-Guy BERNASCONI : 3
Marie-Françoise MORVAN : 12
Sont donc élus : Loïc BAMDE et Marie-Françoise MORVAN

II. Logements Rue Jules Simon : financement

En janvier 97, le Conseil Municipal avait opté, dans le plan de financement, pour un emprunt PLA (Prêt Locatif Aisé) à 6.25 %.
Or, après avoir examiné les revenus des demandeurs de logement de la commune, après consultation des barèmes HLM de plafond de ressources, il s'est avéré qu'il fallait prendre en compte, non pas le revenu brut réel des personnes, mais les ressources imposables : de ce fait un Prêt Locatif Aisé Très Social (PLA - TS) pourrait être contracté : taux : 4.30 %.
L'emprunt sera de 480 000 F pour un montant de travaux estimé à 1 200 000 F.
Le Conseil Municipal donne son accord.

III. P.O.S.

Révision du plan d'occupation des sols - Ouverture à l'urbanisation de zones nouvelles - Avis au public -

Concertation préalable.

Par délibération en date du 25 Mai 1989, la révision du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S) de Le Palais a été prescrite. Aussi, par délibération en date du 27 Janvier 1998, le Conseil Municipal a :

- précisé les objectifs poursuivis par la Municipalité dans le cadre de la révision en cours et notamment l'ouverture à l'urbanisation de zones nouvelles.
- décidé de soumettre cette révision à la procédure de concertation préalable prévue à l'article L.300.2 du Code de l'Urbanisme.

Cette concertation se déroulera à compter du 9 février 1998 et jusqu'au 28 février 1998, selon les modalités suivantes :

- * présence d'un point d'information en Mairie de Le Palais aux heures habituelles d'ouverture au public, comprenant des panneaux de présentation avec mise en place d'un registre d'observations et de propositions.
- * les palantins, les associations locales, les représentants de la profession agricole et toutes les personnes concernées sont conviés à une réunion publique qui se déroulera le Samedi 21 Février 1998 à 10h00 à la salle du cinéma.

* la publicité de la concertation préalable se fera au fur et à mesure par voie d'annonce dans la presse et d'affichage.
A l'issue de la concertation, le Maire en présentera le bilan devant le Conseil Municipal qui en délibérera.

IV. Bilan sur le patrimoine maritime.

- La baleinière Elle a donc été transportée à Belle-Ile (la protection Judiciaire de la jeunesse a pris en charge les frais de transport) et se trouve actuellement au bout de l'aire de la Saline (côté Duverne).
Le Conseil Municipal se posait des questions à ce sujet : qui va s'en occuper ? Qui va financer la remise en état ?
Marie-Françoise Morvan donne des informations :

L'ARRESTATION de NICOLAS FOUQUET (Suite)

A Belle-Ile, on visite les chambres et les bagages de tous ceux qui y ont été placés par le surintendant. On met sous scellés tout ce qui appartient à Fouquet.

La Haye des Noyers, Jarny et toute la garnison congédiés obtiennent la permission de se retirer à Nantes. Ils seront embarqués le 11 septembre et partiront sans incident.

Peu de jours après, Sezan et De Fourilles rejoignent leur régiment et ce n'est que le 20 que Garnier, représentant Fouquet à Belle-Ile est autorisé à partir.

Le Père Le Gallen écrit dans son manuscrit que ces départs ne furent que le prélude à mille autres scènes qui se déroulèrent au Palais de 1661 à 1664 : "Parmi les différents personnages qui y jouèrent, trois commissaires choisis à cet effet et tirés de trois différentes provinces qu'on y avait envoyé pour inventorier tout ce qui appartenait au célèbre prisonnier pour supputer ou plutôt pour amplifier toutes les dépenses qu'il avait faites à Belle-Ile et pour y faire la recherche de témoins qui déposassent contre lui..."

Ces témoins bellois furent trouvés, ou plutôt désignés et iront en effet jusqu'à Paris pour témoigner. Nous en reparlerons plus loin, pour l'instant, continuons la lecture du manuscrit du bon Père.

"Le premier de ces personnages qui parut sur le théâtre et qui arriva le premier jour d'octobre à Belle-Ile, fut un homme d'épée. Il se nommait Eustache de Bonnet et se faisait appeler Baron de la Maulle. C'est lui qui avait été choisi pour séparer Madame Fouquet de ses enfants et de sa famille et de la conduire en Limousin. Homme reconnu par cette épreuve homme à tout faire, violent, emporté, vindicatif, outré et singulier en tout... dévoué en un mot et affidé en qualité de procureur général du Parlement de Paris de prendre des conclusions contre le surintendant dans un procès criminel où il était accusé de divers crimes."

"Des son arrivée à Belle-Ile, ce commissaire furieux répandit ses éclairs et fit gronder son tonnerre. Il fit fermer les portes et empêcha les habitants et tous les autres de sortir de l'île. Il rendit au chevalier De Chevigny des lettres de créance sur lui, avec ordre de ce commandant de faire tout ce qu'il lui dirait. Ensuite, il commença sa procédure informée, sans titre ni caractère pour informer. Aussi n'en observa-t-il aucune, au jugement de Le Tellier, qui avait passé par toutes les charges de la robe ; mais il usa seulement de son pouvoir, comme il lui avait été prescrit par la partie qui ne voulait pas une procédure de justice, de crainte qu'on y alléguât des raisons assez fortes pour innocenter Fouquet devant les juges et aux yeux du roi."

"Deux hommes de robe furent ensuite députés pour reformer la procédure de l'homme d'épée. Ces nouveaux commissaires abordèrent à Belle-Ile en février 1663, dix huit mois après la détention de Fouquet, mais entrant à merveille dans les vues de celui qui les avait commis pour cette affaire. Ils firent semblant de vouloir rectifier la procédure du baron De La Maulle. Le lieutenant criminel d'Angers, délégué, avait pour substitut le procureur du roi d'Auray."

Ils s'étaient chargés de procéder à la description et visite des bâtiments de Belle-Ile, d'y examiner les papiers, les cartes, les plans et les mémoires, d'informer surtout des dépenses faites audit lieu et à Concarneau, circonstances et dépenses."

"Mais quel rapport la chambre de justice pourrait-elle

attendre de deux hommes notés, prévenus de plusieurs malversations, hardis et fort capables d'exciter les passions des ennemis du surintendant et les leurs propres... Des deux seuls hommes d'entre tous les officiers du Royaume avec lesquels il eut jamais eu quelque différent, en qualité de surintendant des finances, en conséquence des arrêts qu'il avait obtenu contre eux."

On peut constater combien l'historien bellois ne semble pas convaincu de l'impartialité, ni de l'intégrité, des enquêteurs.

Il n'entre pas dans le cadre de cette étude de refaire le procès du Marquis... Indiquons seulement qu'il fut commencé en 1661 et ne se termina qu'en décembre 1664. Qu'une longue suite d'irrégularités fit durer les débats, et que Nicolas se défendit pied à pied... On évita soigneusement, pour ne pas déplaire au roi, de parler de Louise de Lavalrière et de bien d'autres dames de la cour qui entretenaient des relations épistolaires avec le surintendant. Une cassette contenant ces courriers avait été remise au roi par Colbert. La plus grande partie de ces lettres furent détruites... Citons parmi ces favorites : Mme De Sévigné, Madame Scaron, Mme D'Asserac, Mme de Tressesson, et bien d'autres dames de la cour.

Et si nous parlions des témoins bellois qui se rendirent à Paris ! Citons l'historien G. Lair :

"Au courant du mois de mai 1663, on vit débarquer dans la capitale une troupe de matelots et de paysans de Belle-Ile, témoins cités par l'accusation que l'on voulait confronter à Fouquet, à la suite d'une instruction supplémentaire confiée au lieutenant criminel d'Angers, La Maulle."

"On les avait adressés au greffier Foucault, qui les envoya droit à Vincennes où, pendant dix ou douze jours, on les garda à vue sans les laisser sortir ni parler à personne. Les sentinelles avaient été doublées à la première porte. On eut plutôt dit des prisonniers que des témoins."

"Ces confrontations ne furent pas favorables à l'accusation. On avait fait dire au nommé Le Gac que deux mille hommes travaillaient aux ouvrages de Belle-Ile... Il protesta : Il a dit "plusieurs", on a écrit "deux mille".

Richard Moreau avait soi-disant aidé à charger un baril plein d'argent appartenant à Fouquet. Confronté, il n'a pas connu Fouquet. Il n'a pas parlé d'argent, n'a jamais vu le baril ouvert et ne sait pas ce qu'il contenait."

"Presque tous avouèrent qu'ils n'étaient pas sûrs de leurs affirmations. Ces barils étaient lourds... Qu'y avait-il dedans? De l'or, de l'argent, du plomb pour faire des balles, du métal? Ils ne l'assuraient pas au juste... C'était lourd, un point c'est tout."

Autre incident pénible pour les magistrats instructeurs : "Bien que ces témoins eussent reçu quinze livres en partant, on leur avait remis des certificats constatant qu'ils voyageaient à leurs frais, ce qui leur permettait de réclamer une plus grande taxe à Paris."

"Un d'entre-eux, Louis Pellart, que la surveillance n'avait pas empêché de s'enliver, mais que l'ivresse n'empêchait pas de songer à ses intérêts, tira un de ces certificats et le montra aux commissaires de la chambre de justice. On se hâta de lui dire qu'il ne s'agissait pas de taxe pour le moment, et qu'il eût à remettre son papier dans sa poche..."

Et pourtant La Maulle, l'enquêteur dont nous a parlé Le Gallen, était à Vincennes surveillant ses témoins, promettant, menaçant tour à tour.

L'ARRESTATION de NICOLAS FOUQUET

Finalement, à quoi aboutit l'information ! A rien... Les quatre mille hommes employés aux travaux sont réduits à six cents. L'argent porté à Belle-Ile est passé par les mains d'un marchand de Nantes : Gorges, celui-là même à qui Fouquet a emprunté de l'argent quelques heures avant son arrestation, et d'un autre de Rennes : Duchateau, dont les comptes sont au procès et forment un total de 573 879 livres 1 sol et 6 deniers... On est loin des 2 242 283 livres énoncées par La Maulle à l'aide de fausses faux et de prix majorés.

Une chose est certaine : cette confrontation a pour but de faire du crime de lèse-majesté le pivot de l'accusation. Les gazettes de l'époque publient des articles préparés par un proche de la Cour, visant de crime d'Etat, avec adjonction des pièces dites secrètes, projet trouvé à St Mandé, engagement, etc...

Fouquet s'est plaint de ces étranges procédés, et chose étrange encore, le chancelier fait arrêter cette publication. Il faut souligner que l'opinion publique affirme de plus en plus que le surintendant est victime d'une injustice et que tous les moyens sont bons pour la retourner.

Finalement, en décembre 1664, la Cour se réunit pour délibérer. Cinq jours pendant lesquels les magistrats expliquent leur verdict : la mort ou le bannissement... Sur vingt deux juges, neuf seulement votent la mort... Et ceci malgré les pressions de Colbert et du Roi. Fouquet est sauvé ! Voici l'arrêt rendu par la Cour le 19 décembre 1664.

"La Chambre a déclaré et déclare ledit Fouquet digne et convaincu d'abus et malversations par lui commises au fait des finances et en la fonction de la commission de Surintendant. Pour réparation de quoy, ensemble pour les autres cas résultant du procès, l'a banny et banni à perpétuité hors du Royaume ; enjoint à luy de garder son ban à peine de la vie ; a déclaré et déclaré tous et chacun de ses biens acquis et confisqués au Roi, sur ceux préalablement pris la somme de cent mille livres, applicable moitié au roi et autre moitié en oeuvres pies..."

"L'arrêt est très court, comme vous pouvez le constater, et aussi peu logique dans sa brièveté que la longue procédure qui l'a précédé. Le peuple ne s'y trompe pas : Condamné en fait, le surintendant est acquitté en droit. Le Roi apprend la nouvelle de l'arrêt de bannissement alors qu'il se rend chez Mademoiselle De Lavalrière.

"S'il avoit été condamné à mort, dit-il, je l'aurois laissé mourir..."

Il ne cache pas qu'il est fâché contre ceux qui n'avaient pas condamné Fouquet à mort. Colbert dissimule son dépit, mais il a prévu le verdict et imagine une parade :

Le bannissement, c'est la liberté. Liberté à l'étranger, certes, mais avec le danger de voir Fouquet, malgré la joie de se trouver libre, écrire et publier ce qu'il sait... qu'apprendrait-on sur Mazarin, sur Colbert, sur le Roi et la Cour ?

Il faut partager cette inquiétude au Roi. Bien sûr, la peine de mort aurait assuré la discrétion ! Mais les juges n'ont pas voulu prononcer cette peine, et comme on ne peut modifier une sentence en l'aggravant, on la commuena en détention à perpétuité pour que Nicolas puisse rester dans son pays.

Et le Roi suit le conseil de Colbert et fait publier l'arrêt suivant qui se termine par cette phrase :

"Le Roy, par clémence défère ainsi aux vœux du

condamné".

Personne ne s'y trompe, personne n'ose s'en plaindre et Fouquet est conduit par d'Artagnan sur la frontière italienne dans la forteresse de Pignerol (16 janvier 1665).

Il faut signaler que la popularité du surintendant déchu avait terriblement remonté dans l'opinion publique. Il n'était plus question, pour d'Artagnan et ses mousquetaires, de protéger Nicolas de la vindicte populaire... Bien au contraire, il fallait empêcher les curieux de lui manifester de la sympathie.

La correspondance de Madame de Sévigné, qui suivait au jour le jour le procès de son ami, nous éclaire sur ce point particulier. C'est elle qui nous relate que le 20 novembre 1664, Fouquet, sortant de la Chambre d'Accusation et repassant par l'arsenal à pied, conduit comme d'habitude par d'Artagnan, passa devant des ouvriers travaillant à un bassin de la fontaine. Nicolas intéressé, donna son avis et dit en riant au mousquetaire :

"N'admirez-vous point de quoi je me mêle ?... Mais c'est que j'ai été autrefois assez habile sur ces sortes de choses-là..."

Le 27 novembre, nouvelle scène plus touchante encore. Madame de Sévigné, pour voir de plus près celui qui fut son bienfaiteur et son conseiller, et pour peut-être lui faire passer un message, loua un logement dont les fenêtres donnaient sur l'arsenal et l'allée conduisant à la bastille. C'est à ce poste d'observation qu'elle se trouvait en compagnie de quelques dames masquées quand Fouquet revenait, songeur, escorté d'une cinquantaine de mousquetaires qui le suivaient à trente ou quarante pas... Il n'aurait certainement pas levé les yeux vers ces fenêtres si d'Artagnan ne lui avait pas fait remarquer la présence de ses amies. Fouquet salua alors les dames en souriant, sans peut-être les reconnaître... et la bonne marquise sentit ses jambes trembler et son coeur battre :

"Si vous saviez dit-elle, comme on est malheureuse quand on a le coeur fait comme je l'ai..."

Et pour que rien ne manquât à l'imagerie populaire d'une si belle affaire, le ciel se mit de la partie. Au mois de décembre, une comédie parut à l'horizon du faubourg Saint Marceau "Qu'on dit qu'il regarde la Bastille". Le peuple de Paris l'interpréta comme un oracle... Annonçait-elle la mort ou la délivrance du prisonnier ?... Tous les parisiens levèrent les yeux vers le ciel, et l'illustre dame veilla la nuit du 16 au 17 décembre et vit fort à son aise passer la messagère du destin. Fouquet se fit réveiller et la contempla également de la terrasse de sa prison.

Le grand Molière se souvint de l'événement quand il fait dire à Trisotin (Les femmes savantes. Acte IV, scène III).

"Je viens vous annoncer une grande nouvelle. Nous l'avons en dormant, Madame échappé belle. Un monde près de nous a passé tout du long, Est chû tout au travers de notre tourbillon,

Et s'il eût en chemin rencontré notre terre, Elle eût été brisée en morceau comme verre..."

A suivre.

L.C Garans

CONSEILS MUNICIPAUX

le coût total de la remise en état se monte à 158 000 F : une fois les subventions du Fonds Européen (80 000), la participation de la PJJ à l'achat des voiles et de moteur, les diverses subventions, il restera 12 000 F environ à la charge de la commune.

L'utilisation sera faite par le Centre Nautique de Belle-Ile (ancien YCB) et l'Avion Bellilois qui sont intéressés par le projet et se proposent de participer à l'entretien.

La commune établira une convention d'utilisation de la baie avec les associations intéressées, avec des clauses bien précises, notamment en ce qui concerne l'entretien.
Le point qui gênait le conseil, lorsque ce sujet avait été abordé était le coût et l'absence de projet : la solution semblait résolue, le Conseil Municipal donne son accord pour le projet "restauration de la baie" par 13 voix pour et 3 contre.

2. "Dubarre et Corvic" : l'association Ar C'hastellig se propose de l'entretenir (caiffatage, peinture, moteur). L'ancien canot de sauvetage pourrait sortir en mer dans le cadre de participation aux fêtes locales plutôt que en véritable navigation.

Une délégation (élus, associations) se rend en Février à Groix pour une visite de l'écomusée qui possède deux bateaux.

V. Projets de programmes pour le budget 98.

Une première esquisse de projets est proposée. Lorsqu'on préparera le budget, on verra ce qui sera conservé :

* **chapitre "études"** : la révision du P.O.S et l'étude de l'aménagement du centre ville seront inscrits.

* **achat de matériel** : barrières, tondeuse, duplicopieur, informatique, scooter électrique, baleinière.

* **bâtiments communaux** : les grands programmes 98 seront la bibliothèque (2 300 000 F) et les logements Rue Jules Simon (1 200 000) ainsi que les VRD pour Haute Boulogne.

* **en voirie** : chemin piétons, trottoirs, signalisation des entrées de village, parkings...

* **autres travaux** : éclairage public, balisage du Bois du Génie pour visites, mobilier urbain...

* **au camping** : des plantations pour délimiter les emplacements sont nécessaires.

* **au port** : installation de pontons pour les pêcheurs cale Bonnelle - installation de viviers, achat de pneumatiques et la suite des travaux portuaires (curage, poste de nuit, quais, etc...).

* **il faudra installer des toilettes** sur le parking des cars, sans doute intégrés dans la haie car on ne peut faire de construction à cet endroit.

* **le Bois du Génie** : la Société Historique a préparé une plaquette expliquant un circuit : il faudra donc baliser celui-ci pour les visites.

* un conseiller suggère un aménagement de point de vue à Castoul, au-dessus du chemin côtier, avec banc ou table de pique-nique.

* **voirie quai de l'Yser** : des bornes devront être posées pour délimiter les files d'embarquement du nouveau bateau.

* **programme OPARCA** : deux programmes sont donc pris en charge par Palais : coloration des façades et aménagement urbain. L'adjointe à l'urbanisme tient à rappeler que la pose d'enseignes de magasin (lumineuse ou autre) est soumise à réglementation.

Questions diverses

1 - Le Maire fait savoir que Christine Illiaquer ayant été nommée au District, il a recruté un agent administratif auxiliaire : un appel à candidatures a été fait (niveau demandé : Bac + 2 avec connaissance en urbanisme si possible). C'est un jeune homme qui a été nommé, répondant aux critères demandés. Il s'agit de Laurent Dumont qui habite Palais.

A noter que 13 candidatures ont été déposées (2 n'avaient pas le niveau requis).

2 - Demande d'extension de grande surface.

Le Conseil Municipal avait donné son accord lors d'une précédente séance, à l'extension demandée. La commission départementale tenue en Sous-Préfecture avait rejeté le projet.

Une nouvelle demande est présentée. Le Maire précise sa position : la municipalité a un projet d'aménagement du centre ville, dans une optique d'animation et de maintien des petits commerces. Il estime qu'accorder une extension à une grande surface est contraire à la logique du projet, en ce sens qu'on ne peut pas, dans une petite commune comme Palais, voir se

développer à la fois le commerce centre ville et le commerce à la périphérie.

Il ne faut pas que les habitants désertent les commerces du centre ville alors que la commune procède à des aménagements pour favoriser la vie. Après discussion, le Conseil émet un vote de principe, à bulletin secret : 8 oui pour l'extension - 7 non - 2 blanc.

3 - Stationnement pour les médecins : le Maire a autorisé 2 emplacements pour les médecins place de l'hôtel de Ville, devant l'église : c'était le seul endroit convenable pour une sortie rapide. Un conseiller fait remarquer que la commission des travaux aurait dû être consultée.

4 - Indemnité de logement aux instituteurs : comme chaque année, la préfecture demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le montant de l'indemnité représentative de logement due aux instituteurs au titre de l'année 97 : 2,92 %, 1 %, 1,92 %. Le Conseil Municipal se prononce pour l'augmentation de 1,92 % (taux d'augmentation des loyers en 97), qui correspondrait à un montant de 11 080 F (10 872 F en 97).

5 - L'Office National des Anciens Combattants demande que le Conseil Municipal désigne un correspondant au sein du Conseil pour la "mémoire combattante". La personne désignée serait le correspondant, le relais et l'interlocuteur de l'Office des Anciens Combattants. Frédéric Le Gars se propose pour ce poste. Accord du Conseil.

6 - CMJ : Jacques Antonoff rappelle que le CMJ travaille par commission, sous la tutelle d'un conseiller municipal adulte.

Commission sport : Jacques Antonoff
Commission environnement : Annick Daniello
Commission animation : Frédéric Le Gars

Commission intercommunalité : Marie-Françoise Morvan.

7 - Le Maire lit un courrier de Monsieur Récanati remerciant la commune dans le règlement d'un problème.

8 - Une réunion publique de Pact-

Arim aura lieu à Palais le 5 Février à 20H30.
9 - Il est demandé aux associations d'adresser leur demande de subvention sur les imprimés fournis par la mairie pour le 20 Février. La séance est levée à 23H30.

CONSEILS MUNICIPAUX

Arim aura lieu à Palais le 5 Février à 20H30.
9 - Il est demandé aux associations d'adresser leur demande de subvention sur les imprimés fournis par la mairie pour le 20 Février. La séance est levée à 23H30.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAUZON DU 14 JANVIER 98

L'an mil neuf cent quatre vingt dix huit, le Mercredi 14 Janvier, à 20H30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur RonanJuhel, Maire.

Présents : Juhel Ronan, Portugal François, Samzun Philippe, Le Port René, Lucas Michel, Lucas Anne-Marie, Dramard François, Bothua Thierry, Portugal Elci, Kergnard Yannick, Elziane Nelly.

Absents avec pouvoir : Pacalet Marie-Thérèse, Le Moltaire Daniel. Absents sans pouvoir : Guegan Alain, Guegan Henri.

Secrétaire : Portugal François.

Révision du plan d'occupation des sols : Après avoir délibéré, le Conseil décide de maintenir la zone UB de Kéruel, zone NA du Grouigne et propose une zone UB sur une parcelle de Borcastel.

L'enquête publique de la révision du Plan d'Occupation des Sols débutera le lundi 16 février et s'achèvera le vendredi 20 mars 1998. Le Commissaire-enquêteur a été désigné par le Tribunal Administratif de Rennes.

Déclaration d'utilité publique : Par arrêté du 8 janvier, Monsieur le Préfet du Morbihan a déclaré "d'utilité publique" le projet d'acquisition, de protection et de réhabilitation du site de Donnant sur les communes de Bangor et de Sauzon.

Camping "La Source" : Monsieur Martinet, gérant du camping est autorisé à mettre deux panneaux indicateurs (bas de Crawford et en haut des Gweitots). Les élus iront sur place pour mieux appréhender les problèmes de

l'écoulement des eaux pluviales (la canalisation passe sous le bloc sanitaire).

Golf : Une demande d'autorisation de passage de canalisations a été reçue en Mairie. Le Conseil donne un avis favorable sous réserve du remboursement des taxes foncières payées par la commune depuis 1991.

Divers : Avis défavorable à la demande de la crêperie du Tilleul pour installer un WC à la place des anciennes douches.

Eglise : Proposition d'étude géotechnique de l'APAVE pour vérifier la solidité et la stabilité de l'Eglise, coût : 100 000 F H.T. Le Conseil attend la proposition de la SOCOTEC avant de se prononcer.

Taxe de Séjour : Le District a décidé de percevoir la taxe de séjour du 1er janvier au 31 décembre. (Voir les nouveaux tarifs).

Subventions : Les associations sollicitant des subventions devront impérativement présenter un compte d'exploitation et un budget prévisionnel à l'appui de leur demande.

Ordures ménagères : Il est demandé au District de bien vouloir trouver une solution pour éviter "l'envol" des containers en cas de tempête.

CONSEIL DU DISTRICT DU 26 FEVRIER

Eau : Les barrages sont maintenus pleins, pompés au fur et à mesure pour ne pas les faire "marrer", éviter l'apparition de manganeses et ammoniac. Les conduites d'eau ont été changées en septembre dernier, pour la Citédelle et la Poudrière. Des retards dans le projet de mise en place d'un réservoir supplémentaire à Antoureau. Le réseau va être renforcé au bourg de Locmaria pour les constructions "Pierre et vacances".

Assainissement : Suite aux travaux non réalisés en

M. HUCHET Gérard a reçu la médaille Jeunesse et Sport



CONSEILS MUNICIPAUX

1997, pour le lagunage à Grand Cosquet, un reliquat restait à utiliser sur les trois millions de francs du programme annuel d'assainissement.

Des modifications ont donc été envisagées par le District pour l'utilisation de ce reliquat. Elles concernent le broyeur du Potager, le poste de relevage du bourg de Locmaria ; la desserte du village de Goëlan à Bangor et le raccordement du gîte d'étape de Port-Guen. S'agissant d'un particulier et d'un élu, cette dernière modification avait déjà, et même qu'elle ait été à débattre, a soulevé la controverse. Proposition du propriétaire de prendre lui-même les travaux à sa charge ou risquer de contaminer la plage en dessous. Réponse du District à l'unanimité : un privé n'a pas à intervenir sur le domaine public ; l'épuration est obligatoire sur ce site, ne coûtera que 224 000 F et pas un centime au contribuable.

Broyage des déchets végétaux : 600 000 F, subventionnés à 50 % par l'ADEME et 20 % l'APPPIP, pour une unité de broyage des déchets végétaux, comprenant un petit poste fixe près de l'usine de traitement, une dalle en béton et un casier de réception des déchets. Des horaires d'ouverture de cette déchetterie vont être étudiés, suivant la demande et l'usage, peut-être tous les après-midis, sauf le lundi, horaires d'hiver et d'été.

Mise en conformité de l'usine de **Chubiger :**

L'arrêté du 9 septembre 1997 oblige à de nouvelles contraintes de mise en conformité de l'usine de broyage et du centre d'enfouissement technique, contraintes portant sur la prévention incendie, envoi de déchets, ... à réaliser avant le 14 juin 1999.

Collecte textiles :

Une société propose une recollecte des textiles, containers et prise en charge par elle-même. L'emplacement reste à trouver.

Itinéraires cyclistes :

Un million six cents mille francs l'enveloppe totale à ne pas dépasser, consacrée au programme sur 4 années d'aménagement d'itinéraires de

randonnées cyclistes. Les 370 000 F affectés à 98 vont concerner des panneaux de signalisation et la réfection de 500 m de chaussée entre Keruel et Keroyan.

Divers :

Accord pour la création d'un emploi d'animateur de traitement des déchets. Idée d'une embauche d'animateur environnement, rétribué moitié par le conservatoire du littoral, l'autre moitié par le District.

Accord pour une extension du réseau EDF de 198 m à Palais et une acquisition de terrain à Kerliédan pour EDF.

Accord pour un contrat de deux mois d'un pompier au centre de secours pour aider à l'inventaire du centre en vue de la départementalisation. Deux actions OPARCA, l'une de promotion des productions agricoles locales agro-tourisme, l'autre d'un développement des dessertes par transports collectifs, navette des plages, ont été soumises au district, demande d'une zone intercommunale artisanale.

B. ETUDE DU COMPTE DE GERANCE.

Résultats statistiques

a) Nombre d'abonnés

Le nombre d'abonnés au 31 Décembre 1996 est de 4.762 dont 72 branchements communaux et 27 branchements administratifs et industriels, soit 77 de plus que l'année précédente (+1.6 %), se répartissant ainsi entre les 4 communes :

L'HOPITAL Yves LANCO	15 815 m3	15 468 m3
La Société Nouvelle d'Hôtellerie	19 419 m3	22 274 m3
La Commune de LE PALAIS	10 223 m3	7 132 m3
Le V.V.F. d'ANDRESTOL	16 092 m3	9 758 m3
Total	61 549 m3	54 632 m3

b) Volumes facturés

Le nombre de m3 consommés, en 1996, par les abonnés domestiques, les administrations, les entreprises hôtelières et les

services municipaux s'élève à 460.553 se répartissant ainsi entre communes :

LE PALAIS	243.349 m3
SAUZON	78.142 m3
BANGOR	69.488 m3
LOCMARIA	69.574 m3
Total	460.553 m3

Par rapport à l'année précédente les volumes facturés diminuent globalement de 3.2 % environ. Les consommations des ménages baissent de 0.8 % environ.

La consommation domestique moyenne passe de 86.4 m3 / an en 1995 à 84.3 m3 / an en 1996. Les mémoires industriels et les consommations communales diminuent respectivement de 7.8 % et 9.3 % environ.

4 abonnés ont eu en 1995 une consommation supérieure à 6.000 m3 à savoir :

L'HOPITAL Yves LANCO	19 419 m3	22 274 m3
La Société Nouvelle d'Hôtellerie	10 223 m3	7 132 m3
Le V.V.F. d'ANDRESTOL	16 092 m3	9 758 m3
Total	61 549 m3	54 632 m3

Par rapport à l'année précédente, la consommation des abonnés utilisant plus de 6.000 m3 / an diminue de 11.2 % environ.

c) Volumes produits

Le compteur général a enregistré 577.244 m3 à partir de l'usine de traitement de BORDILLA. Par rapport à l'année précédente, les volumes mis en distribution augmentent de 2 %.

d) Pertes d'eau

L'indice de perte s'établit pour l'exercice 1996 à 1.90 m3 / J / km de canalisation au lieu de 1.48 m3 / J / km en 1995. Le ratio de facturation se détériore également par rapport à 1995 en passant de 84.2 % à 79.9 %.

e) Volumes relevés et surprisés

Les volumes d'eau relevés aux différentes stations se sont élevés en 1996 à 1 017.815 m3 au lieu de 787.435 m3 en 1995, à savoir

CONSEILS MUNICIPAUX

	1995 (P.M.)	1996
Station d'ANTOUREAU	446 469 m3	516 050 m3
Station de PORT GUEN	313 225	391 000
Station de PORT YORK	24 050	71 400
Station de BORVRAN	3 691	4 915
Station de BORDUSTARD		
Station de COLETY		
Station des GRANDS SABLES		34 450
Total	787 435 m3	1 017 815 m3

2. Résultats financiers

Les opérations au crédit et au débit du service d'eau du DISTRICT de Belle-Ile-en-Mer telles qu'elles ressortent du compte de gerance 1996 présenté par la SAUR se récapitulent ainsi :

Au crédit du District	
Recette de vente d'eau H.T	5 591 670,98 F
T.V.A. sur les ventes d'eau	307 583,81 F
T.V.A. sur FNDAE & CV pollution	40 423,37 F
Participation du gérant aux frais de contrôle	30 890,62 F
Total	5 970 568,78 F

Au débit du District	
Rémunération du gérant H.T	3 089 062,56 F
T.V.A. sur rémunération du gérant & divers	183 041,13 F
Taxe professionnelle	106 871,00 F
Redevance Agence de Bassin	66 368,00 F
Frais d'analyses d'eau	65 719,01 F
Total	3 511 061,70 F

SOLDE NET POSITIF 2 459 507,08 F

C. SITUATION Financière de l'Exploitation

L'actif de gestion 1996 fait donc apparaître un solde net positif de 2 459 507,08 F. Les charges financières supportées directement par le District pour le service d'eau se sont élevées, au cours du même exercice à

Remboursement des annuités d'emprunts	2 967 668,39 F
Paiement des frais de contrôle	61 781,24 F
Frais de secrétariat	33 334,00 F
Part TVA à reverser au Trésor	164 966,05 F
TOTAL DES DEPENSES	3 227 749,68 F

Il apparaît donc un déficit résiduel de 788 242,60 F.

COMMENTAIRE : Par suite de la baisse générale de la consommation, les tarifs n'ayant pas subi d'augmentation, les recettes de vente d'eau régressent légèrement par rapport à l'année précédente (- 21.000 F environ).

La rémunération du gérant se trouve affectée par la forte progression des volumes relevés et par l'augmentation de la production (+ 215.000 F environ). Les annuités d'emprunts s'accroissent de 137.000 F. En définitive, le déficit d'exploitation du service d'eau du District s'alourdit de 420.000 F environ par rapport à l'exercice 1995.

Résultats d'Exploitation

Nombre de branchements	+ 1.64 %
Volumes consommés	
- Globale (Vc/N)	- 4.76 %
- Domestique	- 2.54 %
Volume produit	
- Volume d'eau produit	+ 2.01 %
- Volume d'eau acheté	/
Total volume introduit	+ 2.01 %

B. Délimitation des zones de l'assainissement collectif Etude de zonage de Palais

A partir des observations et analyses réalisées dans la première phase de l'étude, différents scénarios ont été envisagés afin d'être appliqués, en tout ou partie, aux différents secteurs d'habitat existant délimités lors de l'examen visuel. En tenant compte des contraintes liées à la configuration de l'habitat, à l'incapacité de la majorité des sols à épurer, aux contraintes environnementales, il a été étudié et chiffré diverses solutions selon les secteurs : collecte des eaux usées avec raccordement sur le réseau existant ou avec une unité de traitement sur site ; assainissement autonome. Les solutions envisageables relatives à l'assainissement autonome ou collectif sur les différents secteurs sont énumérées dans le tableau ci-contre.

Toutes les habitations recensées dans l'habitat diffus relèvent de l'assainissement non collectif.

Compte tenu de la difficulté des sols à épurer sur Belle-Ile, pour toutes les nouvelles constructions, il serait bon de prévoir systématiquement une étude à la parcelle, afin de s'assurer de la mise en place d'une filière autonome adaptée et correctement dimensionnée.

Les villages suivants ont été retenus par la municipalité comme prioritaires et relèveront de l'assainissement collectif.

Casperm - Borgrouaquer - Kersablen - Bordustard - Chubiqer.

Relèvent également de l'assainissement collectif, les zones déjà desservies par un réseau d'assainissement : l'agglomération et ses extensions : le Pavillon, Taillefer, Bordéno, Loctudy, la Citadelle, le Guerch, Borhéalo, Nanscol, ainsi que toutes les zones urbanisables situées à proximité de ce réseau de collecte.

CONSEILS MUNICIPAUX

Tous les autres villages, relèveront de l'assainissement non-collectif.

Secteur	Nb de raccordés	Estimatif investissement réseau	Total investissements	Total exploitation
Borguaguer	17	476 500 F	476 500 F	6 075 F
Caspen	32	766 000 F	766 000 F	10 600 F
Mézéville	32	787 000 F	787 000 F	10 650 F
Kersablen	51	1 386 000 F	1 386 000 F	27 700 F
Chubiguer	17	888 700 F	888 700 F	16 935 F
Bordustard	39	1 132 000 F	1 132 000 F	22 825 F
Total	188	5 436 200 F	5 436 200 F	94 685 F

SAUZON - Les villages suivants ont été retenus par la municipalité comme prioritaires et relèveront de l'assainissement collectif :
Relèvent également de l'assainissement collectif, les zones déjà desservies par un réseau d'assainissement : l'agglomération de Sauzon et les zones urbanisables situées en périphérie : ainsi que les hameaux de Logonnet et Bernatec.
Tous les autres villages de Sauzon relèveront de l'assainissement non-collectif.

Secteur	Nb de raccordés	Estimatif investissement réseau	Estimatif investissements unité de traitement	Total investissements	Total exploitation
Bordary	15	307 500 F	196 250 F	503 750 F	13 325 F
Kerguerch	28	424 000 F	338 000 F	762 000 F	21 600 F
Bortention	23	743 750 F		743 750 F	17 530 F
Borgroix	15	250 000 F	448 250 F	698 250 F	12 900 F
Kerzo	21	856 000 F		856 000 F	20 180 F
Kergostio	36	1 184 000 F		1 184 000 F	23 900 F
Keroyan	26	418 000 F	316 500 F	734 500 F	20 400 F
Magorlec	17	332 500 F	217 750 F	550 250 F	14 575 F
Total	181	4 515 750 F	1 514 750 F	6 030 500 F	144 410 F

BANGOR - Les villages suivants ont été retenus par la municipalité comme prioritaires et relèveront de l'assainissement collectif.

Secteur	Nb de raccordés	Estimatif investissement réseau	Estimatif investissements unité de traitement	Total investissements	Total exploitation
Bedex	19	332 000 F	239 250 F	571 250 F	15 800 F
Donnant	32	657 000 F	375 000 F	1 032 000 F	15 650 F
Borzose	10	150 000 F	100 000 F	250 000 F	10 000 F
Vazen	19	366 500 F	239 250 F	605 750 F	15 975 F
Bornor	26	402 500 F	316 500 F	719 000 F	20 325 F
Kérel	34	494 000 F	402 500 F	896 500 F	25 400 F
Kerguelen	25	491 400 F	305 750 F	797 150 F	20 410 F
Bordrouhant	23	350 000 F	225 000 F	575 000 F	20 000 F
Calastren	21	523 300 F	262 750 F	786 050 F	18 395 F
Kervangeon	17	516 100 F	217 750 F	733 850 F	16 015 F
Borlagadec	29	506 000 F	348 750 F	854 750 F	22 700 F
Herlin	29	646 000 F	348 750 F	994 750 F	23 700 F
Grand Village	35	939 500 F	413 250 F	1 352 750 F	37 025 F
Total	319	6 374 300 F	3 794 500 F	10 168 800 F	261 395 F

CONSEIL DE BANGOR 11 FEVRIER

Le conseil a autorisé le maire à défendre la commune, une fois encore, devant le tribunal administratif pour un litige concernant un classement de zone dans la révision du POS. Approbation du conseil pour la compétence OPARCA au District et la venue des deux nouveaux délégués de Palais au District. Réaffirmation des conseillers pour un retrait de la commune du SIDÉPA, Syndicat Intercommunal du Pays d'Auray. L'adhésion à ce syndicat coûte 11.000 F par an à la commune et aucun projet, jusqu'alors, émanant de cet organisme, n'a concerné Belle-Ile. L'APPPI s'occupe des démarches pour obtenir des aides, notamment de l'Europe.

Acquisition à l'amiable de deux terrains dans le bourg. Le premier de 613 m², près de l'église, est estimé 91.950 F. Le second consiste en deux parcelles de 3527 m² et 9554 m² en zone Na, en vue d'aménagement d'un lotissement. Ces terrains sont estimés à 20 F le m², d'où un investissement nécessaire aux alentours de un million de francs pour leur viabilisation et VRD.

Proposition retenue de pose d'un panneau de signalisation aux Quatre Chemins, indiquant, notamment, l'existence du commerce à Bangor. A ce propos et du danger que représente le carrefour des Quatre-Chemins, tout autant que l'autre carrefour, sur la route de l'aérodrome, les élus de Bangor ont émis l'idée d'aménager des ronds-points sur ces sites.

Leur efficacité et leur sûreté sont garanties. Alors pourquoi ne pas en concevoir sur l'île.

Demande pour un projet de camp de naturalistes à Runello. La commune possède sur le site un terrain de 5.000 m² en zone constructible. Une idée qui n'est pas rejetée à priori par les conseillers.

DIVERS - Accord pour l'aliénation d'un bout de chemin rural au Varch, 423 m² à 100 F le m², évaluation des Domaines. OUI pour un taux à 2,92 % des indemnités logement aux instituteurs, 128 500 F les travaux d'effacement des lignes EDF-France Telecom à Kervillahouen et accord pour terminer l'effacement des réseaux dans le bourg. OUI au prolongement sur trois ans de la caution pour un prêt de l'Office HLM. Marc Bertho et Alain Le Bihan sont nommés délégués aux élections des administrateurs des centres régionaux de gestion de la propriété forestière et Guy Loréal, représentant la commune. Aménagement d'un passage piétons, voitures d'enfants, handicapés pour accéder à la plage de Kérel. Acquisition d'un tracteur 65 Cv d'occasion pour la somme de 120 000 F et achat d'un mobil home.

ECHOS ASSOCIATIONS

LE CIEL DU 15 MARS AU 15 AVRIL 98

Principaux phénomènes

Le 19 : **Vénus en conjonction avec Uranus à 07 le matin**. Visible à l'œil nu.

Le 20 : **Equinoxe de printemps à 19H55 mm**. **Equinoxe : époque de l'année où la longitude du Soleil est de 0°, autrement dit, durée du jour égale à celle de la nuit.**

Le 21 : **Dernier quartier à 07H40**

Le 24 : **Vénus en conjonction avec la Lune à 19H**

Le 28 : **Nouvelle Lune à 03H15**

Le 03 : **Premier quartier à 20H20**

Le 11 : **Pleine Lune à 22H22**

Le 13 : **Saturne en conjonction avec le Soleil à 12H**

Visibilité des Planètes

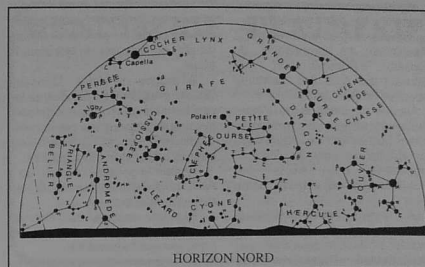
Vénus reste toujours un astre radieux le matin

Jupiter réapparaît le matin vers le 10 Avril

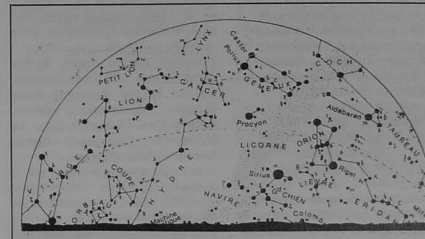
Mercure, Mars, Saturne sont inobservables

La Constellation du mois

Nous nous intéresserons ce mois-ci à la constellation "du Cocher". A l'œil nu, la constellation se caractérise par un groupe de 6 étoiles brillantes dans une région du ciel proche de la Grande Ourse et sous notre latitude, est visible



HORIZON NORD



HORIZON SUD

pratiquement toute l'année.

Les étoiles principales sont : **CAPELLA**, 6^è étoile en éclat de tout le ciel, située à 45 années lumières du Soleil. **MENKALINAN**, bleutée à 90 années lumières de nous - **HASSALEH**, orange qui

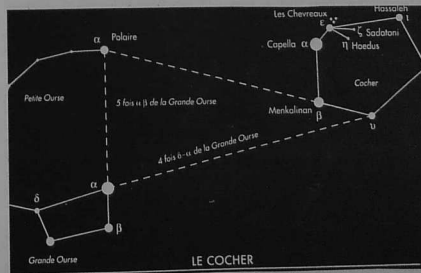
brille comme 750 soleils. **LES CHEVREUX** qui est une binaire à éclipses.

La constellation du Cocher comprend de nombreux amas ouverts : M36, M37, M38.

Dans la mythologie grecque, le Cocher serait Phatôn, fils d'Hélios (c'est-à-dire le Soleil) qui chaque jour, parcourait la Terre dans un chariot de feu en l'illuminant. Phatôn était radieux comme son père et son étincelante beauté avait fait choisir par Vénus, pour la garde de ses autels. Manœuvrant mal son char de lumière, il affola la Terre et Jupiter le foudroya.

CLUB DU PONANT

L'Assemblée générale du Club a eu lieu le 31 Janvier 98. En présence de la Présidente d'honneur Madame MM. Guénégo et de Monsieur Yves Brien, Maire de Palais.



LE COCHER

ECHOS ASSOCIATIONS

Après lecture des rapports d'activité et de gestion des ressources du Club on a rappelé à l'Assistance la composition du Conseil d'Administration en précisant que trois des membres étaient en fin de mandat.

Aucune candidature ne s'étant manifestée et les trois membres sortant acceptant de poursuivre leur activité au sein du C.A., la composition de celui-ci est reconduite par un vote à mains levées.

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 6 Février pour procéder à l'élection de son Bureau ainsi constitué : Président, Pierre Clément - Vice-Présidente, Madame H. Thiéblemont - Secrétaire, Madame A. Pressard - Secrétaire-Adjoint, Monsieur H. de la Baume - Trésorière, Madame C. Le Boulic'h - Trésorière-Adjointe, Madame O. Houchoua.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE SAUZON Le 1er Mars 1998

L'assemblée générale a eu lieu à la Mairie de Sauzon, sous la présidence d'honneur de Monsieur Jehel, maire.

Le président de la section, Monsieur Paul Gallen ouvre la séance en demandant une minute de silence pour Monsieur Leroy et Monsieur René Gallen qui nous ont quittés en cours d'année.

Madame Leroy s'est inscrite à la section en tant que veuve de combattant, ainsi que Monsieur André Bertho, d'Herlin.

La section compte désormais 48 membres dont 13 veuves de combattants et une pupille de la nation.

Le rapport moral a été donné par la secrétaire et le rapport financier par le trésorier.

Il a été rappelé les cérémonies commémoratives : le 8 Mai les quatre communes s'étaient regroupées au Palais. Trop peu de monde au Cimetière du Palais le 18 Juin pour nous souvenir ensemble de l'appel du Général de Gaulle.

Les Guerriers étaient présents. Affluence nombreuse le 11 Novembre, messe célébrée à la

Chapelle Sainte-Anne par Monsieur le recteur Josso, avec ensuite défilé au cimetière. Minute de silence, discours de Monsieur le Maire.

A propos de défilé, Monsieur Gallen, président, demande que les combattants se regroupent derrière les drapeaux pour les cérémonies religieuses et les enterrements, pour les défunts et leurs familles.

A noter la grillade d'agneau du 9 Août qui a lieu tous les ans le jour de la fête du Port.

Plus de monde que l'année précédente, 30 sonneurs animaient joyeusement l'assemblée.

A l'issue de l'assemblée générale et avant le vin d'honneur à la salle Sarah Bernhardt, Monsieur le Maire a décoré de la médaille d'Afrique du Nord : Messieurs **Bertho André, Bertho Jean-Claude, Bertho Maurice, Bertho Michel, Canevet Jean-Claude, Christophe Jean, Gallen Paul, Guégan Guy, Le Guelvout Georges, Ogéda Gabriel et Viard Serge.**

Un vin d'honneur terminait la réunion.

La secrétaire

MAISON DE LA NATURE Calendrier des sorties

04 Avril : Ty Séveno, à travers Lann Bordiel vers l'île du Bourhig - Port Lost-Kah - Village de Borno et de Bourhig (une invasion de Belle-île, four à pain, moulin) - R.V. village de Ty Séveno

11 Avril : Village d'Herlin - Pointe St-Marc - Le Toul Du - Port Pouldon - R.V. village d'Herlin

18 Avril : Maison de la Nature - Bordilla (lavoir et barrage) - Saline - Redoute de Beausoleil - Fortifications (derrière l'hôpital) - R.V. Maison de la Nature

25 Avril : Borvran - Village du Squeul - Pointe d'Arzic - Port Blanc (histoire, botanique) - R.V. Borvran

02 Mai : Port-Blanc - La côte vers Port-Maria - La Métairie - Port-Blanc - R.V. plage de Port-Blanc

09 Mai : Bordenec'h - Kérel Plage - Cokarec - Kerguelen - Ching Per - (Botanique, fontaines - lavoirs) - R.V. village de Bordenec'h

16 Mai : Grands Sables - Pointe du Bugul - Village d'Arnaud - (Défense

des côtes, visite du village) - R.V. grand parking des Grands Sables

23 Mai : Kerhuel - Plage de Donnant - (flore des dunes) - R.V. village de Kerhuel

30 Mai : Locmaria - Port-Maria - Pointe de Kerzo - Kerzo - Borderenne - (Villages - lavoirs - fontaines) - R.V. Eglise de Locmaria

Pour les sorties : Rendez-vous à 14 H à la Maison de la Nature ou à 14H30 au lieu indiqué.

Redécouverte des lavoirs bellilois

Dans le cadre des "Journées de l'Environnement, les 6 et 7 Juin, une opération de remise en état de plusieurs anciens lavoirs bellilois est prévue par la Maison de la Nature.

Un appel aux volontaires est lancé. L'opération aura lieu le Samedi 6 Juin à partir de 9H du matin. Prévoir botes et outils.

Ces lavoirs, témoins de la vie passée, sur le parcours de l'eau belliloise, feront l'objet d'une visite commentée, le Dimanche 7 Juin, à partir de 14H.

ARCHE DE NOÉ

L'arche de Noé, association basée à Paris, présente, chaque été, un programme de stages dans le village de kergallic, à Belle-île.

Dans ce village, restauré, voici un bon nombre d'années, par des équipes de jeunes, les stagiaires bénéficient d'un confort rustique, certes, mais convivial, et dans un site plein de charme.

Du 9 au 13 juillet, le père Maurice Cocagnac, Bernadette Onfroy, J.M. Fernier et Guildane accueilleront tous les stagiaires, adultes et enfants, pour une fête sur le thème "De Jéricho à la cité heureuse".

Les intéressés doivent prendre contact avec l'Arche de Noé au 01-42-22-73-00.

Maurice Cocagnac animera, ensuite, du 26 juillet au 1er août, un stage de "Yoga du son", travail sur la voix et la maîtrise de la respiration.

Ce stage est organisé par la fédération nationale des enseignants du yoga :

01.42.78.03.05.

Du 2 au 8 août, Jacqueline Minazzoli-Pressmann analysera, pour les stagiaires, les gestes quotidiens pour atteindre à l'unité corporelle, source de bien-être. Participation à l'animation 1.650 F ; frais de séjour, cotisation incluse : 1.900 F. "Yoga, art du mouvement" sera le thème du stage animé par Serge et Bernadette Gastineau, du 9 au 15 août, à Kergallic.

Nombre de participants limité à 12 ; Participation : 1.600 F ; frais de séjour : 1.300 F avec cotisation. Téléphoner au 02.40.43.30.47 à Serge Gastineau.

Du 9 au 15 août, également, Gérard Probst, comédien, metteur en scène, animera un stage "Vivre et jouer les contes merveilleux". 1.500 F la participation ; 1.300 F frais de séjour, cotisation incluse. Tél. G. Probst au 01.49.05.77.17.

"Le fantastique et le spirituel" sera le thème du stage de Guillemette de Gissac et Maurice Cocagnac, du 23 au 29 août. Participation en fonction des possibilités : entre 1000 et 1.500 F ; frais de séjour : 1.300 F.

Bernadette Onfroy, comédienne, metteur en scène, enseignante de tai Chi, propose, du 23 au 29 août, un stage "Jeu théâtral". Participation : 1.500 F ; séjour : 1.300 F ; limité à 12 participants.

Enfin, du 6 au 13 Septembre, les étudiants de Dijon organisent un stage, animé par Bernard Senelle et Emmanuel Pic, temps de prière, de réflexion sur des thèmes choisis.

Participation aux frais : 25 F par nuitée ; répartition des frais de nourriture : 50 F de cotisation à l'Arche de Noé.

A ajouter qu'il est possible de participer à ces stages en externe, sans séjourner à Kergallic. Les conditions financières pour le séjour et l'animation peuvent être réexaminées en fonction de la situation des stagiaires (étudiants, chômeurs, etc.).

Pour toute participation, la cotisation annuelle à l'Arche de Noé, 100 F, est demandée. Tél. Fax de l'Arche de Noé : 01.42.22.73.00

ECHOS ASSOCIATIONS

MENUISERIE - PLATRERIE

Projets et réalisations de tous travaux d'agencement et de décoration

Devis gratuits - Coordination des travaux

Un seul interlocuteur à votre service

YANN BERTHO ancien élève de l'école BOULLÉ

Haut du Bourg - Sauzon - 02 97 31 60 69 - Fax : 02 97 31 66 04

L'entreprise est également spécialisée pour :

- Aménagement de cuisine • Salle de bains • vitrerie
- escalier • fabrication • serrurerie • charpente
- menuiseries extérieures, bois, alu ou PVC

BRIDGE-CLUB

Le club de Bridge fonctionne depuis 1992, chaque Lundi à 20H30 à Sauzon, dans le local en-dessous de la Mairie.

Affilié à la fédération française de bridge, il organise, régulièrement, des tournois homologués par la fédération.

De ce fait, une équipe s'est qualifiée pour représenter le club de Belle-île, en finale troisième série du comité de Bretagne, en Avril prochain.

Une performance à saluer comme il se doit et comme une manière de faire connaître l'île en dehors de ses frontières. L'occasion aussi, de faire connaissance avec ce club dynamique et entreprenant.

La cotisation annuelle est à 150 F. A ajouter que le club s'associe, en saison, à celui de Bangor, pour les tournois homologués.

RUGBY-CLUB

Samedi 28, le R.C.B.I. fêtait ses deux ans d'existence, salle de Lannivrec à Locmaria.

86 convives servis par le R.C.B.I. en personne. Les bénéfices de ce repas vont permettre au Club de s'équiper davantage, il leur manque toujours des poteaux.

Une soirée fort conviviale qui s'est finie au petit matin après la soupe à l'oignon.

Abonnez-vous !

AVIRON BELLILOIS

Samedi 21, l'Aviron-club bellilois a proposé un repas moules-frites salle Sarah Bernhardt à Sauzon.

70 convives pour ce repas dont les bénéficiaires vont aider au financement de la restauration de la yole et à parfaire l'équipement des embarcations du club.

Le Samedi précédent, c'était l'école Ste-Marie de Sauzon qui proposait un repas de la Saint-Valentin, toujours dans cette même salle.

ANCIENS DU PONANT

Le samedi 31 janvier, le club du Ponant tenait son assemblée salle omnibus à Palais, devant une nombreuse assistance, 91 adhérents pour ce club en pleine prospérité que la présidente d'honneur, Marie-Madeleine Guénégoü et le maire de la commune Yves Brien, honoraient de leur présence.

Soixante-cinq couvertures ont été confectionnées, l'an passé, par les mains expertes des adhérentes et remises à des associations caritatives.

L'accent a été mis sur la volonté du club de se mettre au service des autres, d'aider d'autres associations par des subsides financiers.

C'est ainsi qu'un don de 300F a été attribué au Vélo-Club bellilois. Le Maire, pour sa part a annoncé des travaux de ravalement indispensables de la façade du

ECHOS ASSOCIATIONS

local du club.

Dans les projets, non encore précisés, une séance de cinéma et des voyages à Saint-Nazaire et sa région. Odette Houchoua, Bernadette Brière et Odette de la Baume, le tiers sortant, ont été réélues à l'unanimité et le bureau précédent reconduit dans son intégralité.

COMITÉ DES FÊTES DE LOCMARIA

Samedi 7 février, s'est tenu salle de Lannivrec à Locmaria, l'assemblée générale du comité des fêtes de Locmaria.

Au bilan de l'année écoulée, dix concours de belote organisés, une fréquentation légèrement en baisse avec une moyenne de trente équipes engagées à chaque concours, contre trente six en moyenne en 1996.

Les bénéficiaires de la fête du 13 juillet, partagés entre comité des fêtes, amicale laïque et comité de jumelage de Locmaria a rapporté 4.000F pour chacun.

Un concours de boules organisé en avril à Lannivrec et le réveillon de la St-Sylvestre qui a accueilli 123 convives. Appel a été lancé en direction de volontaires bénévoles pour encadrer les concours de belote.

Au bilan financier, une recette de plus de trente six mille francs, indicatif d'une bonne santé.

Dans les projets pour 98 : l'équipement du comité en matériel d'éclairage, jeu de lumières, C.D. Toujours dix concours de belote programmés les vendredis 17 avril, 22 mai, 19 juin, 18 septembre, 16 octobre, 20 novembre et 11 décembre, inscription portée à 35F au lieu de 30F.

Toujours aussi la participation au 13 juillet aux Grands Sables et le réveillon de la St-Sylvestre. Doté d'une sono et éclairage performants, le comité des fêtes envisage d'organiser des bals sur des thèmes différents, remplacement au conseil d'administration de Michel Aillet par Gaëtan Le Pan.

Composition du bureau : présidents d'honneur : Jean-Yves Bannet, Amédée Lorec, Josette

Noël ; présidente : Yvonne Lhermitte ; Vice-présidents : Jacques Haros et Pascal Coiffard ; trésorier : Jean-Jo Le Pan ; adjoint : Alain Le Pan ; secrétaire : Christine Greneau.

SPECTACLE

Le 20 février, salle polyvalente de Bangor, la compagnie théâtrale Vindilis a donné une unique représentation café-théâtre sur le thème des "Grands affrontements au théâtre".

Certains des comédiens étant indisponibles, l'un deux dans l'attente imminente d'être à nouveau papa, le programme s'en est trouvé quelque peu bouleversé. Tout est rentré finalement dans l'ordre, le bébé étant né.

On a seulement remplacé "Qui a peur de Virginia Woolf" d'Edward Albee par le "Bel Indifférent" de Jean Cocteau, joué à la perfection, par Anne Lanco, dont on ne dira jamais assez le bien que l'on pense de son talent et Hervé Pérignon qui partage avec elle ce talent.

Les auteurs, par contre, des extraits de pièces jouées ce soir là, on eu en commun, une misogynie intrinsèque.

On a pu se rendre compte du peu de bien qu'ils pensaient des femmes au travers du personnage de la générale dans "La valse des toréadors" de Jean Anouilh, campé avec tout le brio dont elle est coutumière, par Christine Greneau, face à un général, Norbert Naudin, coupable et victime, tour à tour, des perfides féminines.

Philippe Morinière, vieilli par l'occasion, présentait la soirée, en docte professeur empoussiéré qu'il interprétait.

Les femmes, la jolie Lady Teazle, Emmanuelle Boucard, n'a rien fait dans "L'école de la médisance" de Sheridan, pour racheter le rôle néfaste et inconsidéré des femmes, au dépens de son mari, l'élégant Emilien Guillevic.

Ses consœurs en racontant perfides et moqueries venimeuses, Christine Greneau et Anne Lanco, aidées en cela par les représentants du sexe masculin, Norbert Naudin en voyou de la

CLES MINUTES
Y. Bertho - Sauzon
02 97 31 60 69

bonne société, Hervé Pérignon au piano et Hubert Christophe en Sir Benjamin de la non moins bonne société anglaise, se sont employés à envenimer encore plus les relations du jeune couple.

CHORALE DES ENFANTS

Le 28 février, salle Sarah Bernhardt à Sauzon, la chorale des enfants des quatre paroisses, dirigée par Andrea, s'est produite pour la première fois en public. L'occasion offerte a été d'animer, en préambule, un repas paella rassemblant quelques 80 convives et plats à emporter.

Voilà six mois que les enfants se réunissent chaque mercredi après-midi autour d'Andrea pour apprendre, pendant deux heures, à chanter en chœur en partageant un bon goûter.

D'une poignée au début, ils sont à présent un peu plus d'une vingtaine à avoir été touché du virus du chant.

Il n'a été qu'à voir de quel cœur et de quelle joie, ils ont interprété quelques-unes des chansons connues d'aujourd'hui. "Le jardin extraordinaire", "La lune est morte", "Les comédiens", "Les mirlans gagnants"... Et même, "Let it be", chanté en anglais par trois solistes d'une douzaine d'années, bien dans le ton et dans le rythme.

Aurélien, guère plus âgé et accompagné par la voix mélodieuse de Céline et celle, non moins mélodieuse d'Andrea, a donné un aperçu de ses talents d'auteur-interprète à la guitare.

La dernière chanson, pas tout à fait au point, a annoncé le professeur, mais que ses élèves tenaient absolument à chanter ce soir là, a obtenu un succès éclatant sifflés à l'appui et on en a redemandé.

Bref, la prestation musicale n'a eu d'égal, au bout du compte, que la saveur épique de la paella maison.

NATURE

LE PRUNELLIER

Qui n'a jamais éprouvé l'apprêt d'une prune cueillie le long d'un chemin.

Au mois de Mars, à Belle-Ile, en bordure de côte les buissons "neigeux" des prunelliers en fleurs, offrent un spectacle ravissant.

Cet arbuste de la famille des Rosacées a une longévité égale à la nôtre. On l'appelle aussi Epine Noire, Prunier épineux, Buisson noir, Belloce, Pellocier, Beloche ou encore Argoche.

Pour préparer une eau de vie ou une liqueur avec les prunelles il faut attendre le passage des gelées qui les adoucissent.



D'abord vertes, puis bleues violacées, les fruits que l'on nomme des drupes sont recouverts de pruine ; matière cireuse bien visible aussi sur les quetsches. Pruine vient du latin pruina = trimes, gelée blanche.

Le Prunellier est une plante médicinale. On utilise l'écorce, les feuilles, les fleurs en boutons et les fruits, qui ont des propriétés astrigentes, dépuratives, diurétiques, laxatives, sudorifiques et toniques.

La présence d'acide cyanhydrique invite à la prudence. Prudence qui est de mise pour beaucoup de végétaux qui, sous des aspects candides révèlent quelquefois des dangers certains.

C. GRIZARD

INVENTAIRE ET HISTOIRE DES TOPONYMES

de Pierre GALLEN, en vente en librairie

La plus ancienne mention de Belle-Ile est celle indiquée sous le nom de VINDILIS, sur la carte des Gaules de Ptolémée, au I^{er} siècle.

On trouve ensuite GUEDEL et ses variantes : GUEZEL en 1146 (abbaye Sainte-Croix de Quimperlé) et GUADEL au XV^{ème} siècle.

Puis BELLE-ILE en français, tandis que les bretonnants disent depuis toujours GUERVEUR.

Le "G" de GUEDEL a pour radical le mot GUENED qui est le nom breton du pays Vannetais et de la ville de Vannes.

On retrouve également GUEDEL au Pays de Galles avec l'orthographe GWYDDEL pour désigner l'Irlande. Deux localités de Bretagne ont ce même patronyme : GUIDEL à l'embouchure de l'Ellé et GAEL dans le pays de Rennes. La consonnance fait supposer la présence en ces lieux de GOIDELS ou GAELS qui étaient les premiers habitants de l'Irlande.

D'après DOM BULLET, moine du Moyen-Age, le mot GUEDEL est composé de GUEZ, "beau", et de EL, "île". Belle-Ile serait donc la traduction littérale de GUEDEL ou GUEZEL.

Léon FLEURIOT, maître en la matière, rapproche le mot GUEDEL du gallois GWEDDOL qui signifie "beau". Ainsi donc, les Bretons comme leurs "frères des langues" les Gallois, disaient déjà que l'île était

"belle".

Il semble que ces deux dernières propositions soient confirmées par un document du cartulaire de Redon, en l'an 1050 : "BELLA INSULA nomine britannico GUEDEL" : "BELLE-ILE dont le nom breton est GUEDEL". En 1250, l'évêque de Quimper fait valoir ses droits épiscopaux sur l'Abbaye de Quimperlé... prieurs, églises qui en dépendent, y compris l'île de GUEZEL... Jusqu'à cette date, on trouve le GUEDEL ou GUEZEL dans tous les actes publics.

II - GUERVEUR : On s'est toujours demandé pourquoi les bretonnants disent "GUERVEUR", tandis qu'au Moyen-Age, les actes des monastères et abbayes parlent de GUEDEL.

Dans son "Histoire de Belle-Ile", Léandre GALLEN écrit : "De temps immémorial, on appelle Belle-Ile ENEZ AR GUERVEUR ou GERVEUR IHUEL ; les hautes falaises de l'île lui valent sans doute cette épithète de IHUEL : haut".

STEN KIDNA, dans sa "Petite Histoire de SAINT-GOUSTAN", rapporte une anecdote du début du XX^{ème} siècle : "... un gosse de quatorze ans, fils de veuve, que sa mère éplorée était venue conduire au quai, de s'écrier : Kenavo, me mamm, je pars pour GERVEUR".

L'étymologie de GERVEUR est

controversée et nous nous trouvons devant plusieurs traductions :

1. Grande Ville : Selon le père capucin François-Marie LE GALLEN dont le manuscrit date de 1754 et selon CHASLE DE LA TOUCHE qui écrit son "Histoire" vers 1850, GERVEUR provient de GER, forme mutée de KER (ville), et de veur, mutation de MEUR (grand).

2. Ville de la mer : Certains linguistes préfèrent traduire GER-VEUR par GER-ER-MOR et sa forme contractée GERMOR par omission de l'article ER. Le terme VOR étant la forme mutée de MOR (mer).

3. Ville sur la mer : Semble être une meilleure explication. La préposition AR signifie "sur". GERVOR équivalait à l'expression ARVOR, "sur la mer", qui est l'appellation du littoral armoricain.

4. Grand camp : GER-VEUR de KAER (camp) et MEUR dans sa forme mutée VEUR (grand). Yves LE DIBERDER se demandait si le "camp" n'avait pas servi de lieu de rassemblement aux Bretons venus d'Outre-Manche avant de se répartir en pays Vannetais.

5. Selon G. BERNIER, il conviendrait de supposer qu'à l'origine, il s'agissait moins d'une "grande ville" que d'un terme celtique correspondant à CASTRUM MAIOR : Une sorte de "citadelle". A suivre

LA RECETTE DU MOIS

Epaule de mouton au lard

Pour 6 Personnes
Temps de préparation 20 minutes
Temps de cuisson 50 minutes

Ingédients :
1,250 kg d'épaule désossée
120 g de lard gras, 4 gousses d'ail,
3 échalotes, 2 cuillères à soupe
de persil haché, 1 petite poignée
de mie de pain, 1/2 verre de vin
blanc, 1 jaune d'œuf, 2 noix de
saindoux, 3 piments verts, 3
piments jaunes, Sel, poivre

Faire fondre le lard en morceaux dans une sauteuse. Y faire revenir l'ail, les échalotes, le persil et la mie de pain préalablement trempée dans le vin blanc.

Retirer la sauteuse sur un feu très doux, incorporer le jaune d'œuf, saler, poivrer.

Étendre cette farce dans l'épaule ouverte, assaisonnez. Rouler l'épaule, la ficeler, l'enduire de saindoux et la placer dans un plat à feu.

La mettre à four très chaud (9) en l'arrosant souvent, et en la retournant à mi-cuisson.

Après 40 minutes, retirer l'épaule sur un plat chaud.

Pendant ce temps, faire blanchir les piments 15 minutes à l'eau bouillante salée.

Les égoutter, retirer les graines, les couper en grosses lamelles et les verser dans le jus du rôti.

Les faire sauter vivement 6 à 7 minutes. Les mettre en couronne autour de l'épaule et arroser avec le jus de cuisson.

Servir avec un vin rouge : **Madiran**
Bon appétit

L'annuaire de Belle-Ile-en-Mer édité par l'Imprimerie Belliloise paraît au printemps (19^e année)

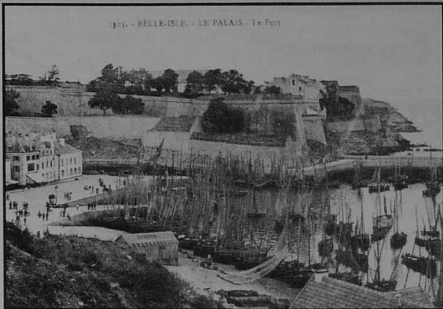
Professionnels, vous souhaitez apparaître dans le Télé Belle-Ile 1998, vous souhaitez renouveler ou modifier votre publicité de l'année dernière.

Contactez-nous !
Particuliers, vous n'apparaîtiez pas sur l'annuaire, mais vous souhaitez paraître sur le T.B.I. appelez-nous !

(Liste rouge ou autre : demandez à renouveler chaque année)

Imprimerie Belliloise
02 97 31 80 34

CARTE POSTALE DU MOIS



NDLR : Si vous aussi vous possédez des cartes anciennes de Belle-Ile ou des photos de groupe anciennes, n'hésitez pas à nous les faire parvenir. Elles vous seront restituées rapidement.

MOTS CROISÉS

HORIZONTAL

- Maquillages
- Fourbe
- Cachée. Femme oiseau
- Comblée
- Salué sans fin et à reculons
- Repas du matin. Démonstratif Plus que neuf. En vifesse. Couleur d'Espagne
- Préposition. Déguisé
- A ses enfants à Madrid. Champagne
- Sujet de cour. Boîte à questions
- Crainte de maques

1	M	A	S	C	A	R	A	D	E	S
2	I	N	T	R	A	G	H	A	N	T
3	N	O	B	E	E	G	R	V	E	
4	A	S	R	E	U	V	E	E	R	
5	W	L	A	S	A	S	C	E		
6	S	E	X	I	T					
7	E	S		L	E	R	A	T		
8	R									
9										
10	E									

Solution du précédent numéro

VERTICAL

- Maquillage
- Elevés. Plus invitée au salon
- Baume exotique. Accompagnement musical
- Inventées. A masqué
- Six moins deux. Imagerie populaire
- Hommes masqués. Passer au bureau
- A boire et à manger. Filtre
- En deux fois plus vite. Préposition. Signe de mépris
- Sans rien et sans ordre. Un dessin animé avant le montage
- Sans maquillage

1	J	O	U	R	D	E	F	E	T	E
2	E	R	R	E	P	A	R	I	A	
3	U	B	I	Q	U	I	T	E	U	
4	D	I	U	S	E	U	R	X		
5	E	T	R	E	P	R	O	F		
6	N	E	U	R	O	N	E	D	O	
7	F	S	A	B	O	R	D	E	R	
8	A	M	E	N	I	S	E	U	T	
9	N	A	T	I	R	E	U	S	E	
10	T	I	R	E	F	E	S	S	E	S

COURRIER DES LECTEURS

..A propos de la protection du patrimoine bellilois...

Il est superflu, je crois, de dire que Belle-Ile possède un patrimoine paysager et architectural magnifique, et qu'il mérite d'être préservé des "mauvais coups" que pourrait lui asséner les tenants d'un développement sans frein de l'activité touristique.

Les notions de "périmètre sensible" et de protection du littoral existent depuis longtemps, et ont sauvé l'essentiel. En effet c'est dans la première moitié du siècle que le secteur côtier de Belle-Ile fut inscrit dans son ensemble à l'Inventaire des Sites et Paysages Remarquables, et même en certains endroits, classé à cet Inventaire, ce qui représente la protection suprême que seul un arrêté du Ministre de l'Environnement peut modifier afin d'accorder éventuellement une dérogation de constructibilité, (éventuellement peu probable en fait...). Ces mesures ont permis d'éviter une urbanisation littorale anarchique et dégradante à jamais pour Belle-Ile, et bien qu'on puisse déplorer quelques rares "coups partés" qui miment un peu le paysage, reconnaissons que ces protections ont été très efficaces.

Par la suite, au début des années 80, le Plan d'Occupation des Sols intervint pour fixer des règles de constructibilité très strictes qui préconisaient le style "Maison Belliloise" dans les secteurs U prévus pour une urbanisation mesurée. D'autre part les zones NDa (non aedificandi) recouvraient les sites classés et inscrits, s'étendant dans les vallons et certains secteurs boisés de l'île. La protection du paysage n'en semblait assurée, protection qui réservait de vastes secteurs NC pour l'activité agricole, activité qui joue un rôle éminent dans la sauvegarde du paysage.

Puis, en 1986 survint la Loi Littoral suivie de ses décrets d'application (1988). Ce nouveau texte de protection, encore plus radical, intégrait les ZNIEFF (zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique) dans les secteurs d'application de la Loi Littoral, secteurs désignés plus communément par le vocable NDS.

Au départ, cette réglementation parut excessive car elle semblait jouer double-emploi avec les protections déjà en place. Mais, à l'analyse et après maintes négociations entre les élus et les Services de l'Etat, un consensus général s'établit sur le bien-fondé de ces prescriptions.

Ce qui fait qu'actuellement, Belle-Ile peut et doit conserver son patrimoine naturel et architectural, le préserver de toute atteinte à son intégralité, et le sauvegarder des "appâts de promoteurs" qui n'hésiteraient pas à sacrifier un site pour un profit immédiat qui créerait une tâche indélébile et une situation hélas irréversible pour l'environnement.

Belle-Ile a su conserver au cours des ans, son attrait et son charme basés sur un équilibre entre l'activité humaine et la nature. Souhaitons qu'à l'avenir les gestionnaires des droits des sols de notre pays sachent ménager et accroître l'harmonie nécessaire entre le désir légitime de développement des activités traditionnelles (agriculture, pêche, bâtiment) et le respect d'un environnement que nous envions bien des continentaux.

Serge ALBAGNAC

Suite au courrier de Mme Lanco dans la Gazette de Février.

Quelques précisions au sujet du "Me Zo Ganned e Kreiz ar Mor". Voici un petit complément d'information au sujet de ce chant Breton, à l'intention de Mme Madeleine Lanco et des amoureux de la musique bretonne.

Le merveilleux poème a été écrit en Breton Vannetais par celui qui se faisait appeler "Blei Mor" poète de l'île de Groix, c'est à dire Jean-Pierre Calloch mort pour la France à la fin de la guerre 14/18.

Contemporain et ami de F. Mistral poète provençal. Ce poème a été mis en musique par un Breton de Pontivy Jol' Le Penven. Alan Stivel a contribué avec d'autres bardes à le faire connaître.

Pour la petite histoire Belliloise : il m'est souvent arrivé de faire quelques improvisations sur cette mélodie à l'orgue de l'Eglise de Le Palais notamment quand notre compatriote Pierre Lanco y célébrait la messe.

Puisse ce chant ne pas disparaître de notre patrimoine musical Bellilois, à l'heure où l'orgue de l'Eglise de Le Palais voit souvent des organistes français de grands talents et c'est très bien, mais, ce me semble ne connaissant peu ou pas du tout la musique profane Bretonne, la musique sacrée Bretonne et la musique Belliloise sacrée ou profane !

Amis Bellilois musiciens, je vous fais confiance. Aux instrumentistes : Bon Vent, aux chorales : Bon Coeur et à l'Éditorialiste et à la Gazette : Bonne Santé et "un Coeur de moins en moins gros" !

Belliloisement vôtre.

Claude BOSCOT

Regu de Madame LANCO suite à son courrier du mois dernier

A CONFESSE

Le confesseur : Alors, mon enfant, quel gros péché avez-vous commis ?

- La pénitente : Mon père, j'ai péché par omission

- Le confesseur : (en a parlé "c'est tout") ?

- La pénitente : Voilà : dans ma dernière lettre à la Gazette de Février, en citant un poème Breton, j'ai omis d'en nommer l'auteur, Jean-Pierre Calloch. Le confesseur : Non seulement mon enfant, vous avez l'absolution, mais je ne vous imposerai pas de Pénitence parce que vous avez prononcé le nom de notre poète comme il se doit, non pas Calloc, ou pis encore Calloche mais avec le ch guttural Breton. Allez en paix.

A trois mois de la mise en service d'un nouveau bateau, on aimerait, citoyens et élus, que soient enfin dissipés et les mystères qui ont entouré la naissance de cette nouvelle unité et, les incertitudes sur les transformations envisagées dans le port.

Puisque le Conseil Général et la C.M. ne veulent rien révéler des liens qui les unissent, on en est réduit aux supputations.

Si on a bien compris, le Conseil Général, pour desservir les îles du Morbihan, fait construire, achète, répare, remotorise les bateaux (L.M. ne veut rien révéler des liens qui les unissent, on en est réduit aux supputations).

Le même Conseil Général n'ayant pas vocation à exploiter une entreprise, prête, loue, donne, le saura-t-on jamais, ses bateaux à une compagnie privée : la C.M.

La C.M. exploite donc un outil appartenant aux citoyens ce qui leur donne le droit de regard sur le fonctionnement et les comptes d'exploitation de cette société.

La transparence de ces comptes permettrait à chacun d'apprécier la justesse des propos qui laissent entendre que les lignes exploitées par la Morbihannaise se compensent tout juste financièrement les unes les autres.

Doit-on comprendre que le Consortium Belge qui vient de racheter la C.M. à la WORMS a fait par là un acte de philanthropie.

Pourtant au vu des tarifs pratiqués, exemple : une voiture type Espace Renault avec cinq passagers, une galerie, un chien, s'acquie d'un prix autoroutier entre RENNES et PARIS

COURRIER DES LECTEURS

(400 k) de la somme de 130 F.

Le même équipage pour franchir 14 km entre QUIBERON et LE PALAIS doit se délester de 1.347 F, soit dix fois plus. Un colis de l'Est de la France à QUIBERON 69 F ; de QUIBERON à LE PALAIS 39 F.

Ce qui en fait un des kilomètres les plus chers de France. Dans ces conditions, est-il incongru de penser que la C.M. fasse des bénéfices.

Si oui, que deviennent les bénéfices d'une compagnie privée qui exploite les bateaux du département. Gros ou petits profits, chacun s'étonne qu'il ait fallu attendre trente ans pour remplacer le bon Vieux Guerveur. On peut imaginer que si le Conseil Général avait touché durant toutes ces années les dividendes de ses investissements, il eût été plus prompt à réinvestir dans de nouvelles unités fiables et plus rapides.

Mais enfin, après une gestation tenue secrète, le Vindilis nouveau arrive le 1er Avril. Quelles méchantes fées se sont penchées sur son berceau ?

Après une attribution de marché aux parfums politiques, de méchants esprits pensent que des propulseurs placés très bas sous la coque sans gouvernail, sont vulnérables, que le fardage très important associé à une motorisation très économe rendront le bateau difficile à maîtriser par vents forts à l'entrée de Quiberon.

Et surtout quels aménagements va-t-on faire subir au port de LE PALAIS pour l'accueillir.

Rappelons que la population s'est massivement opposée à l'implantation d'une passerelle Po-Ro sur le brise-lame et à toute modification irréversible qui tenterait à mettre le port en conformité avec le bateau et non l'inverse.

Si aucune proposition n'a été retenue, nous ne sommes pas sans savoir que certains préconisent de transformer le brise-lame (domaine maritime) en voie d'accès, et d'abattre les deux arbres qui dissimulent les bâtiments de la C.M. afin de faciliter la circulation.

Pour le bénéfice de qui faudrait-il détruire un port dont les photographies sont publiées dans le monde entier, symbole du Tourisme et du Patrimoine bellois. L'étrangement que représente le goulet de la rue Jules Simon et les quais nous prive de toute solution d'avenir.

Faut-il détruire ou construire ? La solution d'un quai d'accostage hors du port est possible, à condition d'être accompagnée d'une volonté politique sans faille, et d'un dossier capable de remonter aux plus hautes instances de l'Etat et de l'Europe. La création d'une société d'économie mixte insulaire et transparente, gestionnaire à la fois de l'exploitation des lignes et des nouvelles infrastructures pourrait être un des éléments déterminants.

Si nous nous sommes décidés à faire paraître ces réflexions c'est pour éviter un réveil douloureux devant le fait accompli, d'un port sousoisement sacrifié sur l'autel de la rentabilité.

Le temps de l'information, de la concertation avant la décision restera-t-il longtemps une utopie.

Un élu : P.Y. DESARD - Un civ-devant citoyen : LE BAYON

En faisant mes courses au Supermarché, j'ai rencontré une personne à la caisse qui comme moi, faisait la queue, et en discutant, elle m'a appris qu'elle habitait à Belle-Ile. Etant fidèle habitué à Belle-Ile pour mes vacances, je lui ai dit quelques petites choses qui me "chiffonnaient" à Belle-Ile surtout sur la CMN. Elle m'a conseillé d'écrire à la Gazette (que je lis régulièrement, un ami Bellois de coeur me la prête) en espérant que mon courrier sera publié.

J'ai contacté la CMN afin de réserver mon passage pour cet été et hélas c'est déjà plus ou moins complet, soit pour l'aller, soit pour le retour. Alors, je propose une solution : pourquoi ne pas mettre deux rotations supplémentaires les Samedis, car les locations de meublés vont du Samedi au Samedi.

Ca arrangerait bien du monde, les touristes, les loueurs de meublés et bien-sûr, les commerçants.

2 - J'ai remarqué depuis plusieurs saisons que ça devenait difficile de se garer à Palais même pour un simple arrêt pour prendre la baguette, on se fait "aligner" tout de suite, c'est parfois excessif. Un peu de souplesse quand même !

3 - L'été passé, on a constaté une nouveauté à Palais, plus précisément au débarcadère du bateau : c'est la distribution de tracts à but commercial. Depuis plus de 20 ans que je viens à Belle-Ile, je n'avais jamais connu ça avant. A la ville on connaît ça toute l'année la distribution de prospectus, alors en vacances, ça vous "gonfle". Peut-être que cette année, ils seront 3, 4, 5 et l'année prochaine peut-être 10, 20. Allez savoir ! Quelle horreur ! et quelque part c'est agressif. Les élus devraient réagir avec le Souk complet.

A part ça, vivement les vacances afin de retrouver les petits villages et les belles plages de Belle-Ile. Pour conclure, une note positive, Palais sans les cars, c'est super ! Bravo aux élus Palantins.

M. Calvez - Quimper

Reçu de M. Le Port - Auray

Je voudrais faire une réflexion au sujet de l'article de Madeleine Lanco sur les noms des bateaux des îles du Ponant. Je ne pense pas que ce soit Alan Stivel qui ait inspiré les grésillons à donner le nom de Kreiz ar Mor, à l'un de leurs bateaux, mais plutôt un poème de Jean-Pierre Calloch enfant du Pays.

Zo Ganet e Kreiz ar Mor avait été mis en musique dans les années 50 par Armand Confora et chanté par une étudiante en droit Eliane Provost dans les réunions de Bretons de Paris. J'ai toujours son 45 tours à la maison. Elle avait une très belle voix, mais cela ne suffit pas hélas pour percer dans la chanson.

Quant à Alan Stivel, je l'ai vu pour la première fois en 1948 ou 49. Il avait environ 8 ou 9 ans et s'appelait Alain Cochevelon. Sa mère voulait venir en vacances en Bretagne avec ses 3 garçons et je lui avais trouvé une location à Bernantec. Alain est né dans le midi, vivait à Paris et ne parlait pas encore le Breton.

Louis Le Port

PETITES ANNONCES

EMPLOI

La crêperie AR GUERVEUR recrute jeune femme, jeune homme, serveuse, serveur polyvalent(e). Heures des repas - Contrat à DD - Saison Pâques - Sérieux(se), motivé(e). Ecrire CV avec photo. Lettre manuscrite, au 15 Rue de l'Eglise - 56360 LE PALAIS.

Homme sérieux cherche travail d'entretien, jardinage... (Bonnes réf.). Tél. 02.97.31.77.67

Femme sérieuse cherche heures de ménage, repassage... (Bonnes réf.). Tél. 02.97.31.77.67

Jeune femme étudie toutes propositions, service bar, restauration, réception, libre depuis mi-Février. Logement sur Belle-Ile. Tél. après 18 H au 02.40.73.59.73

LOCATIONS

A louer à la semaine ou quinzaine maison meublée tout confort près Le Palais, très calme proche plage et commerces, 4 chambres, grand séjour, cheminée, lave-linge, lave-vaisselle, couchage 10 / 12 personnes, 2 salles d'eau, 2 WC, téléphone, jardin et terrasse. Tél. 01.39.68.53.93 permanent

A louer dans maison indépendante à 5 mn du centre du Palais Rdc studio neuf, meublé, tout confort avec terrasse + barbecue, 1.500 F / mois hors saison - 2.500 F périodes vacances. Tél. 02.97.31.55.11

A louer dans maison à 1 km du centre du Palais, disponible, appartement meublé, 2 pièces, tout confort au 1er étage. 1.750 F avec droit de bail compris. Tél. 02.97.31.55.11

Loue petite maison en pierre apparente avec jardin à Sauzon. Tél. 02.97.31.66.89

Cherche maison à louer à l'année et / ou garage seul. Tél. 02.97.31.46.63

Particulier loue à Belle-Ile, 3

maisons neuves, 6 personnes chacune, tout confort, près plages, jardin. Prix : 2.300 F hors Saison, 4.000 F Juillet / Août. Tél. 03.88.62.58.43 Répondeur

Loue particulier villa neuve + terrain à Sauzon - 4 / 6 personnes, à la semaine. Tél. 04.93.55.73.51

A louer à l'année appartement meublé 2 chambres + cuisine + salle de bain + WC + séjour + terrasse + cave, rue Léon Journault (1er étage) Le Palais. Prix : 1.900 F / mois. Tél. 02.97.31.46.91 (le soir)

Artiste peintre cherche local même vétuste pour atelier. Tél. 02.97.31.58.44

Le Comité de Jumelage Méaudre-Loctmaria met à disposition des Bellois un appartement à Méaudre. Rens. Me Ripellin au 04.76.95.22.69

A louer local à usage de bureau, cabinet à Le Palais. Tél. 02.97.31.66.86 ou 02.98.72.22.62

A louer 2 pièces à Le Palais, à l'année. Tél. 02.97.31.66.86 ou 02.98.72.22.62

Cherche appartements ou maisons à louer à l'année. Tél. M. Samzun au 02.97.31.45.85

A louer sur Sauzon, petite maison tout confort 1 couple + 2 enfants pour Avril, Mai, Juin. Semaine ou 15€. Et du 15 Août au 29 Août. Tél. heures repas au 02.97.31.61.38

Loue pour vacances, dans aile de maison particulière, appartement neuf indépendant. VUE MER. 300 m de la plage de Bordardoué. 2 chambres, lave-vaisselle, lave-linge, T.V., téléphone, salon de jardin. La semaine suivant période de 2.500 F jusqu'à 3.900 F. Tél. 02.97.31.57.79

A louer sur Le Palais, chambres chez l'habitant (petit déjeuner possible). Tél. 02.97.31.80.70

Loue maison de vacances, Juin ou Septembre. Tél. soir ou W.E. au 01.64.41.85.71

Jeune couple salarié, recherche

logement en vide à l'année. Etudierait toutes propositions. Tél. 02.97.31.41.30. Après 21 H au cinéma au 02.97.31.33.84

VENTES

Vend Ford Fiesta Studio, modèle 1997, 22 000 km. Prix : 49.000 F. Tél. heures repas au 02.97.31.42.06

Vends banc muscu + 72 kgs poids + barres haltères : 1.100 F le tout. Stimulateur musculaire neuf, piles / secteur, 10 disques. Prix 500 F. Tél. 02.97.31.52.59 après 13 H.

Vend Polo Wolswagen - 108 000 km. Prix : 10.000 F. Tél. 02.97.31.58.46

Vend magasin 35 m², angle rue Willaumez et Avenue Carnot à Le Palais. Tél. 02.97.31.45.42

Particulier vend terre végétale. Tél. 06.08.46.18.80

Vend porte de garage basculante 190x250 : 1000 F. Planche à voile Mani Mistral voile 6 m : 800 F. Terminal pour Carte Bleue Oberthur CKD : 1.500 F. Blouson aviateur cuir noir Mac Douglas, taille L, jamais porté : 1.500 F. Tél. après 18 H au 02.97.31.72.84

DIVERS

Pour la saison 1998 et en vue d'une éventuelle réorganisation de Ventes aux Enchères Publiques, merci d'adresser vos listes d'objets à vendre et leur prix de réserve à Martine Hirtzlin, 39 Av. Carnot 56360 LE PALAIS. Tél. 02.97.31.81.52

ACHATS

Achète terrain constructible commune de Sauzon. Contact M. Le Port Roland à Nantes. Tél. 02.40.43.05.88

Achète JEEP US à restaurer mécanique à revoir - pas pour collection. Même incomplète, moins de 8.000 F - Merci - Tél. 01.48.60.96.52 - Fax : 01.48.60.96.29



PETITES ANNONCES (Publicité)



ETS LE MER Josick

MOTEURS

YAMAHA Marine

• Entretien • Vente • Réparation
 • Hivernage • Moteurs Hors-Bord
 (Neuf et occasion)
 Route de Bordery
 56360 Sauzon **Tél. 06 08 57 04 33**

~~VEND "pêche promenade" type BREIZ AVEL poly... 5.50 m - Bon état - Equipé voile nb accessoires caisse HB - Remorque routier neuve.~~

VENDU

Prix : 14 000 FR

VEND "CAP CAMARAT" 5.75 1984 HB 115 CV SUZUKI 1992 - Réservoir fixe 5ème catégorie partielle compas.

Prix : 73 000 FR

VEND "ULTRAMAR 5.15 WALK AROUND" MARINER 90 cv - Remorque routière AREA 5ème catégorie.

Prix : 75 000 FR

VEND "OCQUETEAU" 6.10 FISCHING 60 CV YAMAHA autolub/trim-tilt - Garantie un an - 5ème catégorie - Compas - Sondeur.

Prix : 90 000 FR

~~VEND "CLEAR LINER" 5.05 - YAMAHA 55 cv - Sellerie neuve - 5ème catégorie - Remorque mis à l'eau.~~

VENDU

Prix : 40 000 FR

VEND "CLEAR LINER" 4.65 m type canot breton - Moteur 4 Temps 9.9 cv - YAMAHA 96 - Garantie un an.

Prix : 22 000 FR

VEND canot "POLYESTER" 4.10 m - YAMAHA 9.9 cv 1993 - Garantie un an.

Prix : 11 500 FR

VEND "RIO" 5.50 m - JOHNSON 70 cv - Remorque route.

Prix : 55 000 FR

VEND KEY LARGO 20 - YAMAHA 115 cv - Peu navigué - Liste équipement sur demande.

Prix : 110 000 FR

VEND "CLEAR LINER" 5.30 OPEN - YAMAHA 40 cv - AUTOLUB - Garantie un an - 5ème catégorie - Remorque mis à l'eau.

Prix : 40 000 FR

VEND ZODIAC MK II - YAMAHA 9.9 cv 1993 - Arbre court - Garantie un an - Remorque de route.

Prix : 13 500 FR

VEND YAMAHA 9.9 cv 4 Temps 1996 - Arbre long - Servi 30 H - Garantie un an - Nourrice plastique 25 L.

Prix : 14 000 FR

VEND YAMAHA 9.9 cv 1993 - Arbre court - Garantie un an.

Prix : 7 500 FR

~~VEND YAMAHA 9.9 cv - Arbre long 1993 - Garantie un an - Nourrice plastique~~

VENDU

Prix : 7 800 FR

VEND 40 cv YAMAHA type VEOL - Démarrage électrique autolub année 1993.

Prix : 15 000 FR

VEND EVINRUDE 25 cv en l'état.

Prix : 3 000 FR

VEND JOHNSON 2.3 cv bon état - Réservoir intégré - Idéal annexe.

Prix : 2 200 FR

VEND JOHNSON 60 cv Trim/Tilt - Démarrage électrique - Arbre long - Parfait état.

Prix : 9 000 FR

LES PROMOS

VEND YAMAHA 2 B neuf - Model 97 - Garantie 2 ans.

Prix : 4 184 FR - Vendu : 3 950 FR

VEND 50 cv YAMAHA type GETOL Trim / Tilt Autolub - Model 97 - Garantie deux ans.

Prix : 41 849 FR - Vendu : 35 000 FR

REMORQUE Mise à l'eau + Chariot.

Prix : 3 000 FR

REMORQUE de route idéal pneumatique - Bon état.

Prix : 3 000 FR

**ETS LE MER Josick
06 08 57 04 33**

LA GAZETTE de BELLE-ISLE-EN-MER

MENSUEL D'INFORMATIONS ET DE PETITES ANNONCES

1, rue des Remparts - 56360 LE PALAIS

**PORT PAYE
ROUTAGE 206
LE PALAIS**